

ARTPRICE.COM
Société Anonyme au capital de 6 349 150 euros
Siège social : Domaine de la Source
69270 ST ROMAIN AU MONT D OR
411 309 198 RCS LYON

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2008

SOMMAIRE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....	3
1) RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2008	3
2) ACTIVITES, EVENEMENTS ET PERSPECTIVE D'AVENIR	4
3) ANALYSE DES RISQUES ET LITIGES :	9
4) INFORMATIONS DIVERSES :	25
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2008.....	27
ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2008	33
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	46
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2008	47

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1) RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2008

Le groupe est constitué de 2 filiales, ARTPRICE USA et LSJE, toutes détenues en totalité par la société consolidante, Artprice.com.

Résultats du premier semestre 2008 :

➤ Chiffres clés du premier semestre 2008

En Keuros	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2007	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 647	2 337	13
Résultat opérationnel courant	298	556	(46)
Résultat net	330	(669)	149
Capitaux propres	11 995	10 633	13

L'exercice du premier semestre 2008 est marqué par une progression du résultat net de 93% par rapport au 31/12/2007.

Au 30/06/2008, Le Groupe Artprice progresse et dégage un résultat net de 330 KE contre 171 KE au 31/12/2007. Il est à noter que le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13% comparé au 30/06/2007, passant de 2 337 KE à 2 647 KE.

Ce résultat est obtenu alors que les dépenses importantes engagées au cours de l'exercice pour les lancements des deux nouvelles banques de données, Artprice Images(R) et Artprice Catalogs Library(R), ont été maintenues intégralement en charges (postes de charges de personnel et charges externes) et impactent donc les comptes de l'exercice 2008. Ces charges exceptionnelles, ayant permis de multiplier par un facteur 30 le volume des banques de données d'Artprice, prendront fin dans leur majorité sur l'exercice 2008.

Artprice, afin d'accroître sa masse d'abonnés, a lancé dès le début d'année 2008, en partenariat avec Paypal et les opérateurs bancaires, des abonnements mensuels à durée indéterminée. Cette option marketing améliore fortement les taux de renouvellement de ses clients. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2008 en croissance de 13% par rapport au premier semestre 2007 prend en compte le modèle de quasi gratuité mis en place spécifiquement pour la place de marché normalisée afin d'absorber progressivement le marché mondial des ventes de gré à gré ainsi que l'impact de l'abonnement payé mensuellement.

Les capitaux propres s'améliorent à 11 995 KE. Ces résultats confirment la maîtrise des coûts d'exploitation. Artprice, en 11 ans, a mis en place l'ensemble des process industriels permettant de limiter l'effectif à une moyenne de 45 personnes pour un groupe où les charges, incluant Artprice Images (R) et Artprice Catalogs Library (R), demeurent inchangées jusqu'à 30 ME de CA. Artprice n'a aucun emprunt obligataire, une dette bancaire proche de zéro et dispose d'une trésorerie conséquente. Ces charges incluent le modèle de quasi-gratuité mis en place spécifiquement pour la place de marché normalisée afin d'absorber progressivement le marché mondial des ventes de gré à gré. Le modèle de la place de marché normalisée d'Artprice (protégée au titre de la propriété intellectuelle) est désormais éprouvé et validé par le marché de l'Art. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le rapport d'activité 2005 du "Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques", l'offre sur Artprice était de 1,3 milliard d'euros d'œuvres d'art. Selon nos communiqués 2006, l'offre sur sa place de marché normalisée pour 2006 était de 2,7 milliards d'euros d'œuvres d'art. Elle a encore

progressé de +63% en 2007, soit plus rapidement que le produit des ventes publiques mondiales de Fine Art, avec une offre de 4,32 milliards d'euros d'œuvres d'art avec un taux de vente de l'ordre du tiers sur lesquelles Artprice n'a pas été commissionné.

➤ **Chiffre d'affaires par activité et zone géographique :**

	1er semestre 2008			1er semestre 2007			Variation (%)
	Union Européenne	EXPORT	TOTAL	Union Européenne	EXPORT	TOTAL	
Internet	1 799	667	2 466	1 595	584	2 179	13
Edition	10	1	11	46	7	53	(79)
Télématique	9	0	9	13	0	13	(31)
<u>Indices et autres prestations</u> (en remplacement publicité et divers)	98	63	161	92	0	92	75
TOTAL CONSOLIDE	1 916	731	2 647	1 746	591	2 337	13

2) ACTIVITES, EVENEMENTS ET PERSPECTIVE D'AVENIR

2.1) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2008

Artprice Engine®, permet à Artprice d'étendre ses marchés et multiplie d'un facteur 30 les capacités d'Artprice Catalogs Library®

Le 15 janvier 2008, Artprice a lancé Artprice Engine®, le moteur de recherche au coeur d'Artprice Catalogs Library®. Artprice détient physiquement le plus important fonds d'archives de catalogues de ventes publiques au monde (290 000 catalogues de 1700 à nos jours). D'autre part, Artprice a complété cette typologie par le rachat des grands fonds relatifs à l'information du marché de l'art (Bayer, Mayer, Mireur, Van Wilder...)

Suite à l'accord contractuel avec l'Adagp et ses 43 sociétés soeurs, depuis le 27 août 2007, Artprice met en ligne des versions numérisées en haute définition avec les commentaires de nos historiens et rédacteurs, des pages de catalogues et de ses ouvrages de référence.

Après retraitement des 36 millions de pages actuelles, issues du fonds propriétaire d'artprice, le département R&D d'Artprice a livré en exploitation le 15 janvier 2008, conformément à ce que la société avait annoncé précédemment, Artprice Engine® qui est un moteur intégré permettant la recherche instantanée de mots clés sur des tables d'index de plusieurs milliards de mots, photos et vidéos, donnant ainsi à Artprice Library® et Artprice Images®, une ouverture au savoir inégalée dans l'histoire de l'Art par la recherche "full text" (texte intégral). A titre d'exemple, l'amateur de natures mortes, désireux de faire une recherche rapide sur le thème des vanités va pouvoir trouver directement les pages présentant, par exemple, le terme "Vanitas". Pas moins de 1095 occurrences sont alors retournées pour la période 2000-2007.

Autre typologie de recherche possible : pas moins de 3436 meubles édités par Knoll International sont passés en vente et sont référencés par Artprice pour l'année 2007.

Artprice offre ainsi la première couverture mondiale de catalogues de ventes d'Antiquités, Objets de collection, Design, Livres, Mobilier, Objet d'Art, Montres et Bijoux, Céramique, etc. Artprice a décomposé la structure de chacun des catalogues, afin de permettre en un clic de retrouver la page de passage d'ordre, l'indexation normalisée de l'artiste, les conditions de vente, ou encore la page des résultats originels. Ces informations n'étaient accessibles jusqu'à présent que par notre moteur de recherche classique par artiste et par vente. Elles restent réservées aux détenteurs d'un abonnement de la gamme "Artprice Images" (à partir de 128 €/an).

Artprice a procédé à l'extension de ses capacités de stockage à 300 To, offrant ainsi à ses utilisateurs le premier véritable moteur de recherche "full text" du marché de l'art. Cette information permet à Artprice de dépasser son marché d'origine, à savoir le marché de l'Art et ses acteurs, pour toucher une cible globale : secteurs éducatifs, enseignants, chercheurs, Institutionnels, Histoire de l'Art...

Artprice va rapidement décliner son Alerte Email Artiste et ses services My Artprice à tout type de recherche full texte afin de proposer un système d'alerte efficace, exhaustif (2 900 maisons de vente) et personnalisé. Une commercialisation sous licence de Artprice Engine® pour les éditeurs de banques de données est en cours pour 2008.

Le 28 janvier 2008, Artprice a lancé "Art Market Confidence Index"®, l'indice en temps réel de la confiance des acteurs du marché de l'art

Cet indice de confiance en temps réel utilise des fondements théoriques de même nature que ceux utilisés pour le calcul du Michigan Consumer Sentiment Index du Survey Research Center de l'université du Michigan, qui fait référence sur l'ensemble des places de marché mondiales.

La progression de l'indice de confiance Art Market Confidence Index by Artprice permet de suivre en temps réel les réactions des acteurs du marché de l'art par rapport à des thèmes d'actualité stricte (variations des bourses, événement géopolitique, résultats d'une vente médiatique, ou tout accident exogène susceptible d'impacter les économies mondiales). Cet indicateur d'anticipation sera par la suite corrélé avec les indices de prix constatés d'Artprice. Artprice répond ainsi à la demande des agences de presse, médias de presse écrite et audiovisuelle ainsi qu'à ses clients qui recherchent face à un monde de plus en plus imprévisible des indicateurs en temps réel de la santé du marché de l'Art dans le monde, voire anticiper son évolution dans les mois à venir.

La méthodologie d'Artprice repose sur un sondage international permanent auprès de ses 1,3 millions de membres (member log in) en majorité actifs sur le marché de l'art sur l'ensemble des fuseaux horaires. L'échantillonnage représentatif varie dans le temps. Seules les 1000 dernières réponses sont exploitées pour calculer les dernières valeurs de l'AMCI (by Artprice). <http://web.artprice.com/amci/>

Ce nouvel indice international, utilisable pour être comparé dans l'espace ou dans le temps à d'autres phénomènes économiques et sociaux, constitue une information originale, vitale pour les market-makers et riche d'enseignement pour la prospective statistique sur le marché de l'art qui n'existait pas, faute d'une masse critique d'acteurs à sonder en temps réel pour chaque pays. De cet indice de référence, calculé en simultané, des données synthétiques dérivées pourront être téléchargées directement à partir des banques de données Artprice pour une utilisation automatique parmi les principaux tableaux de bords économiques et boursiers.

Depuis 1997, le département d'économétrie d'Artprice a développé des algorithmes de calculs indiciaires fondés sur un savoir-faire et des banques de données uniques qui font de ses indices et indicateurs économiques la référence du marché et positionnent Artprice comme le leader mondial de l'information.

D'après des experts et sociologues, l'indice AMCI by Artprice en temps réel va impacter profondément le marché de l'art, qui jusqu'alors, n'était habitué qu'à des données et indices postérieurs aux événements du marché. Selon thierry Ehrmann, fondateur d'Artprice," le marché de l'art a pris une telle ampleur dans le monde qu'il était désormais inéluctable d'anticiper ce marché avec un indice phare et une diffusion la plus large possible afin qu'il soit partie intégrante de ce marché, seul Artprice, par son historique en économétrie repris par les principales agences et titres financiers dans le monde et ses 1,3 millions de membres avait la légitimité à l'imposer".

15 février 2008 : Synthèse de l'audition au ministère de la Culture et validation de la place de marché normalisée d'Artprice

Dans le cadre de la mission confiée à Martin Bethenod par Christine Albanel, Ministre de la Culture, concernant "la proposition de mesures constitutives d'un plan de renouveau du marché de l'art français" ; Artprice est satisfaite d'avoir pu présenter, dans le cadre de son audition devant les membres de la commission en janvier 2008, son expertise du marché de l'Art en sa qualité de leader mondial de l'information avec de vraies réponses face à la globalisation et aux directives européennes. Artprice a confirmé le déclin constant de la France avec notamment la Chine qui vient de prendre la place de la France rétrogradée en 4ème position dans le classement des pays par produits de vente dans le rapport annuel d'Artprice 2007 sur le marché de l'Art. De même, il ne reste plus qu'un artiste français dans le top 100 du classement international des artistes contemporains.

Artprice a développé devant cette commission que la survie du marché de l'Art en France est de prendre le virage Internet au plus vite en réformant la loi du 10 juillet 2000 (réforme des ventes aux enchères) conformément aux directives européennes (2006/123/CE sur les services votée le 12.12.06). La place de marché normalisée d'Artprice (protégée au titre de la propriété intellectuelle) constitue une véritable réponse face à la dématérialisation et la globalisation du marché de l'Art.

Le modèle de la place de marché normalisée d'Artprice est désormais éprouvé et validé par le marché de l'Art. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le rapport d'activité 2005 du "Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques", l'offre sur Artprice était de 1,3 milliard d'euros d'œuvres d'art. Selon nos communiqués 2006, l'offre sur sa place de marché normalisée pour 2006 était de 2,7 milliards d'euros d'œuvres d'art. Elle a encore progressé de +63% en 2007, soit plus rapidement que le produit des ventes publiques mondiales de Fine Art, avec une offre de 4,32 milliards d'euros d'œuvres d'art avec un taux de vente de l'ordre du tiers sur lesquelles Artprice n'a pas été commissionnée. Ces trois années expérimentales ont donné à Artprice une expérience exceptionnelle en matière d'analyse du marché de l'art dématérialisé et normalisé sur Internet. A cette compétence unique s'ajoute le premier fichier client mondial de collectionneurs et professionnels d'art déjà actifs sur Internet.

Artprice a mis au point l'infrastructure informatique permettant d'accueillir et d'héberger autant de ventes cataloguées ou purement numériques, qu'il est possible de concevoir. Forte de ses propres salles machines et d'une bande passante quasi illimitée, d'une capacité de stockage de 300 To, Artprice dispose de tous les atouts pour offrir aux maisons de ventes leur migration intégrale sur Internet.

Artprice confirme après avoir validé fin janvier 2008 l'ensemble des process permettant d'intégrer les ventes aux enchères sur sa place de marché normalisée qu'elle avait vocation à héberger et organiser des ventes aux enchères de Fine Art, Mobilier et Arts Décoratifs. Artprice est déjà sollicitée par le biais de sa place de marché par de très nombreuses maisons de ventes. Afin de communiquer plus efficacement avec une vraie culture Internet, déjà plus

d'une centaine de maisons de ventes mondiales communiquent directement sur la place de marché Artprice.

Au-delà des ventes publiques, la place de marché Artprice a fait ses preuves pour les ventes de gré à gré. Son apport dans le périmètre juridique français pourrait permettre à la France, de manière mécanique, de multiplier à minima par deux son chiffre d'affaires aux enchères et relever le défi de la globalisation et de la révolution Internet, en comblant ses années de retard.

Pour information, en ce début d'année 2008, en pleine accalmie du marché, pas moins de 68 000 œuvres d'art sont proposées en temps réel sur la place de marché normalisée d'Artprice. Aucune foire ou maison de vente ne peut à ce jour proposer une telle concentration d'œuvres d'art en un même lieu. Désormais, il existe une alternative aux modèles de transactions classiques, souvent trop lentes pour satisfaire la demande ou encore permettre les ajustements qui s'imposent en cas de récession économique aux USA. Si le marché de l'Art effectue une correction, compte tenu des frais engendrés en salles des ventes ou en foire et salon, il est évident que les acheteurs chercheront des alternatives aux modes de diffusion les plus coûteux afin de pouvoir s'adapter au mieux aux variations du marché, avec une recherche de liquidité immédiate.

Chaque jour, de nouvelles galeries à travers le monde, même si elles possèdent déjà leur propre site web, n'hésitent pas à proposer leurs pièces sur Artprice, non seulement pour bénéficier d'un rayonnement et d'un référencement international pertinent, mais aussi pour jouir du principe efficient de la concentration de l'offre, en un même espace.

L'AMCI(R), Indice de Confiance du Marché de l'Art en temps réel par Artprice, lancé le 28 janvier 2008, est repris par de nombreux médias financiers et s'annonce comme un véritable succès. Il constitue déjà le troisième prescripteur des banques de données Artprice.

Artprice : le rapport annuel du marché de l'art 2007

Artprice a publié le 31 mars 2008 son rapport exclusif du marché de l'art repris par plus de 6300 médias et institutions internationales chaque année. Réalisé à partir des 5,4 millions de résultats d'enchères de 2900 maisons de ventes, le rapport annuel "Tendances du Marché de l'art 2007" est constitué de 44 pages d'analyses macro-économiques et micro-économiques mises à jour au fil de l'actualité des ventes et des évolutions des prix des œuvres d'art. Ce rapport édité par ArtMarketInsight, l'agence de presse d'Artprice, avec le département d'Econométrie d'Artprice contient aussi des classements originaux tels que le TOP 500 des artistes par chiffre d'affaires, la liste des 100 plus fortes enchères de l'année.

En 2007, pour la septième année consécutive, le marché de l'art affiche une hausse générale des prix. A une période où les investissements en Bourse ou dans la pierre paraissent davantage risqués, l'art, qui jouit déjà d'une nouvelle demande émanant de la Chine, de la Russie, de l'Inde et des Emirats, séduit chaque jour de nouveaux collectionneurs et des fonds d'investissements portés par la recherche de formes de placements alternatifs. Dans la ligne de mire des plus jeunes "consommateurs" : l'art contemporain, le secteur le plus volatil mais aussi le plus liquide du marché.

Le 14 mai 2008 est lancée la place de marché normalisée consacrée au Design.

L'intégration progressive du Design dans les grandes foires d'art contemporain matérialise le lien naturel qui rapproche ces deux univers.

Tout comme l'art, la cote design est structurée par une information normalisée, avec au premier niveau, le créateur et au second, les éditeurs. Artprice a intégré les grands noms du design dans ses banques de données normalisées. Grâce à ses modules de recherche avancée et l'accès commenté aux reproductions des catalogues de ventes, Artprice offre enfin la première banque de données de cotation du design et des arts décoratifs du XXème siècle, notamment par ses BDD propriétaires de milliers de catalogues de ventes de Design. Ainsi, les amateurs et professionnels peuvent accéder en quelques clics à un fonds d'archives extrêmement riche dans lequel sont référencées par nos historiens d'art toutes les pièces du Design présentées en salles des ventes, avec leur descriptif et leur reproduction. Des canons du Design aux pièces les plus rares, chacun peut désormais bénéficier d'une information réservée jusque là aux initiés. Tout comme Artprice l'a réalisée sur le marché de l'art, Artprice démocratise désormais l'information réservée jusqu'à présent à quelques experts du Design. Déjà plus de 150 professionnels du Design notoirement connus ont un Artprice Store pour présenter leurs plus belles pièces de Carlo Mollino, Jean Prouvé ou Charlotte Perriand.

2.2) EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2008 ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Evénements importants intervenus depuis le 30 juin 2008 :

Le partenariat, qu'Artprice a démarré avec Google en 2005, a amené Artprice à mettre à disposition de Google des serveurs exclusivement dédiés. Depuis le début juillet 2008, les requêtes-robots (Googlebot) qu'effectue Google de manière contractuelle dépassent le million de logs/jour. Ainsi Artprice passe à la vitesse supérieure dans son processus de normalisation du marché de l'art où des dizaines de millions d'œuvres d'art en 5 langues sont désormais référencées dans leurs textes intégraux en pole position devant l'ensemble des fournisseurs d'information. Artprice devient avec Google l'encyclopédie de référence du marché de l'art.

La place de marché normalisée consacrée au Design qui a été lancée le 14 mai 2008 est un véritable succès. Deux mois après son lancement, la section Design regroupe près de 5 000 annonces normalisées de mobilier et objets d'art. A ce jour la banque de données Artprice permet aux collectionneurs et professionnels du genre de suivre le marché de 900 designers internationaux. Grâce au processus de normalisation qui fait le succès de la section Fine Art, Artprice informe ses membres par le biais de son alerte email de toute nouvelle information de marché (nouveau résultat de vente, nouvelle annonce) concernant les designers qu'ils enregistrent en favoris. Suite aux partenariats conclus avec les principales foires et salons de Design, dès septembre, la place de marché Design hébergera nombre des principaux acteurs de ce marché. La Fiac 2008, avec qui Artprice est partenaire et coéditeur du rapport sur le marché de l'art contemporain, sera un des points forts pour la place de marché Artprice et notamment sa section Design.

Assurances en ligne sur Artprice des œuvres d'art :

Dans le monde, à ce jour, les contrats d'assurances d'œuvres d'art sont suivis principalement par des courtiers. De même, ce type de contrat d'assurances est restreint (minimum de 50 000 € environ de patrimoine Art). Ces contraintes rendaient difficile la mise en œuvre de contrats simplifiés, disponibles sur Internet, à valeur déclarée (et non agréée) à l'image de ceux calés sur la cote argus dans l'automobile. Annuellement, le contrat d'assurance s'élève selon les pays, en moyenne à 3/1000 de la valeur de l'œuvre assurée. Un courtier, selon que le contrat est dédié "objet d'art" ou "patrimonial complet", est commissionné de 10 à 25%.

Fort de ce constat limitatif, Artprice est donc en train de développer une application "portefeuille œuvres normalisées" qui pourra s'appliquer à ses 1 300 000 membres. Une fois que ces "portefeuilles œuvres normalisées" Fine Art seront indexés, Artprice pourra travailler

directement sur ceux-ci et ainsi les valoriser grâce à des outils économétriques appliqués spécifiquement sur les œuvres mises en portefeuille, mais aussi pour des projets de vente (Annonces normalisées sur la place de marché, ventes aux enchères, ...), ou tout projet d'assurance (contrat par œuvre, ensemble d'œuvres, collection, transport, prêt de pièces, exposition, ...).

A titre d'information subsidiaire, les estimations Artpricing (service payant d'estimation Artprice) représentent un volume d'œuvres de 630 millions d'euros sur deux ans ; une part importante de ces demandes d'estimation vise à répondre à des besoins d'assurance.

Perspective d'avenir :

Artprice est satisfaite, qu'au regard du rapport du Conseil des Ventes Volontaires de meubles aux enchères publiques intitulé "l'Autorité de régulation des ventes publiques en France", (14 août 2008,) édité par "La Documentation Française", ce dernier déclare dans ses conclusions en recommandation : "la directive service est un effet d'aubaine qu'on ne retrouvera pas de sitôt pour réformer en profondeur le régime de la loi de 2000" sur la première réforme des ventes aux enchères. Selon le Conseil des Ventes Volontaires, "ce serait une erreur de se borner à une transposition a minima, modifiant à la marge tel ou tel article de la loi de 2000 pour ne pas tomber sous le coup d'un "avis motivé" de la Commission pour infraction "manifeste", puis d'une condamnation par la CJCE"(page 47© CVV).

Le Conseil des Ventes Volontaires soutient la nécessité de disposer "d'une industrie française des enchères", forte, capable de se battre à armes égales avec ses concurrents avec une vraie vision libérale que ne peut qu'approuver Artprice.

Le régulateur s'appuie sur trois importantes contributions : la proposition de loi des MM Yann Gaillard et Philippe Marini, l'avis du Conseil Economique et Social de M. Pierre Simon et le rapport remis à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication par M. Martin Bethenod et souligne "l'opportunité exceptionnelle de la Présidence de l'Union Européenne par la France à partir du 1er juillet". Enfin, le Conseil des Ventes Volontaires "ne peut que constater qu'il a très tôt senti le vent de l'histoire qu'il porte à la modernité numérique". Les propositions d'Artprice, faites notamment dans son audition de janvier 2008 dans le cadre du Rapport Bethenod trouvent leur plein échos dans les propos du régulateur.

Enfin, toujours selon le CVV, la marge d'intermédiation moyenne en matière d'art incluant frais vendeur et frais acheteur se situe de 36 à 37.5 % ce qui laisse, selon Artprice, une marge de manœuvre considérable pour une intermédiation issue d'une place de marché normalisée électronique. De même, le CVV note que les SVV n'ont pas suivi le processus des ventes dématérialisées, en proportion de l'explosion de l'Internet dans le monde, ce qui, là aussi, conforte Artprice qui a vocation à devenir la plate-forme d'enchères en ligne de référence pour les 2900 Maisons de Ventes avec lesquelles Artprice travaille.

3) ANALYSE DES RISQUES ET LITIGES :

3.1) LITIGES :

Artprice contre Marc TALLEC

La société Artprice a porté plainte au pénal le 30 avril 2008 contre Monsieur Marc TALLEC, sur le fondement des articles 323-1, 323-2 et 323-3 du code pénal, dans le cadre d'intrusions frauduleuses dans un des systèmes de traitement automatisé de données d'Artprice d'avoir entravé et/ou faussé un des systèmes de traitement automatisé de données et d'y avoir

introduit et/ou modifié frauduleusement des données qu'il contient. La société Artprice, dans son BCP, a ramené la preuve incontestable par P.V. de constat d'huissier desdites infractions. En parallèle, conformément aux nouvelles dispositions de la loi du 5 mars 2007, Artprice a donné instruction à son Avocat de déposer, en août, une plainte avec constitution de partie civile devant Monsieur le Doyen des juges d'instruction.

Artprice contre ELIT (Ex Tracing Server)

Plainte pénale avec constitution de partie civile devant Monsieur le doyen des juges d'instruction de Lyon contre TRACING SERVER pour abus de confiance pour non-paiement des factures d'hébergement télématique 2002, où Tracing Server a encaissé les sommes de l'opérateur France Télécom pour le compte d'Artprice sans les restituer à la société Artprice et a produit de fausses factures d'hébergement pour ne pas restituer les reversions de France Télécom revenant à Artprice.

En octobre 2003, un juge d'instruction a été désigné sur cette plainte avec constitution de partie civile. En juin 2004, une commission rogatoire a été délivrée par le Juge d'instruction où la société Artprice en sa qualité de plaignant a été entendue.

Une ordonnance de non lieu a été rendue le 22 décembre 2005 laquelle a fait l'objet d'un appel déposé devant la Cour d'Appel de Lyon.

Par arrêt du 30 juin 2006, la Cour d'Appel de Lyon a ordonné la poursuite de l'information concernant la procédure de plainte contre X pour abus de confiance.

La Cour d'Appel de Lyon a, par arrêt du 23 juillet 2008, confirmé l'ordonnance de référé.

Artprice contre Oddo/Pinatton/KBC Securities

Objet du litige : Demande judiciaire « in futurum » au titre de l'article 145 (NCPC) de produire le livre d'ordres en vue d'une action contre les I.T.M. afférente à la fixation du cours d'introduction de l'action de Artprice au Nouveau Marché de 1 million de nouvelles actions à 19.06 euros (alors que le premier cours a coté 55 euros avec, au cours des 3 premiers jours, près de 80 % des titres échangés) dans le cadre du mandat pour organiser et coordonner le syndicat de garantie et de placement de son introduction au Nouveau Marché de Paris. La voie judiciaire a été requise suite au refus catégorique de Oddo/Pinatton/KBC Securities de produire à l'amiable le livre d'ordres conformément aux obligations du mandat tel que décrit dans le présent paragraphe. Le 03 octobre 2003, le Tribunal de Commerce de Paris a repoussé la demande d'expertise et la remise du livre d'ordres, cependant la société Artprice a décidé de poursuivre cette affaire sur le fonds avec cette fois-ci une demande indemnitaire, de part les manœuvres répétées d'Oddo Pinatton et de KBC Securities de ne pas remettre le livre d'ordres, élément principal de l'économie du mandat entre le mandant et les mandataires.

Affaire prud'homale

Il n'existe aucune affaire prud'homale à l'exception d'un licenciement pour faute lourde sur l'initiative d'Artprice dont l'affaire est pendante devant la Cour d'Appel de Lyon.

3.2) RISQUES :

Les informations relatives à la description des risques de marché (taux, change et actions) sont détaillées dans l'annexe des comptes semestriels.

Outre les risques énumérés dans les annexes des comptes semestriels les facteurs de risque propres à la société Artprice et à son activité sont :

Risques de Marché

Risque de taux et de crédit

Recensement de l'ensemble des dettes par grandes catégories :

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	Taux fixe ou taux variable	Montant global des lignes	Echéances	Existence ou non des couvertures
Fonds de commerce LSJE	Taux fixe 5,8 %	229 000	01/11/2008	Nantissement de 4 000 titres LSJE

La société n'a pas contracté d'autre demande d'emprunt que celles mentionnées ci-dessus. Il n'existe pas de risque induit par les clauses de remboursement de prêt anticipé.

Les lignes de crédit à long terme ne font l'objet d'aucune clause de remboursement anticipée (ni covenant au bénéfice des banques).

Le solde de l'emprunt au 30 juin 2008, soit 16 K€, ne représente aucun risque de taux dans la mesure où il est en euro et à taux fixe.

Compte tenu de sa situation financière satisfaisante et de la trésorerie disponible au 30 juin 2008, le groupe Artprice n'a pas besoin de faire appel à des financements extérieurs.

Evolution du ratio d'endettement net au 30/06/08, 31/12/07, 30/06/07, 31/12/06 et 31/12/05 (consolidé)

Milliers d'euros	30/06/08	31/12/07	30/06/07	31/12/06	31/12/05
Emprunts et dettes financières divers	(10)	(35)	(89)	(113)	(153)
I- Dettes financières à long terme	(10)	(35)	(89)	(113)	(153)
Découverts bancaires	(120)	(156)	(79)	(51)	(3)
II- Endettement brut	(130)	(191)	(168)	(164)	(156)
Valeurs mobilières de placement hors actions propres	554	301	772	2050	1011
Disponibilités	78	100	39	167	1269
III- Endettement financier net	502	210	643	2053	2124

Endettement net et trésorerie consolidé au 30/06/08, 31/12/07, 30/06/07, 31/12/06 et 31/12/05

En milliers d'euros	30/06/08	31/12/07	30/06/07	31/12/06	30/06/06	31/12/05
Actions propres	532	732	732	732	732	732
VMP (portées par LSJE)	554	301	772	2050	2153	1011
Provisions	(24)	(20)	(44)	(32)	(26)	(31)
Net(1)	1062	1013	1460	2750	2859	1712
Disponibilités (actif)	78	100	39	167	259	1269
Concours bancaires (Passif)	(120)	(156)	(79)	(51)	(44)	(3)
Cash net	1020	957	1420	2866	3074	2978
Cash net hors actions propres	488	225	688	2166	2368	2277

L'exploitation de la société génère assez de trésorerie pour faire face à l'ensemble des charges.

Au 30.06.08, il existe toujours le portefeuille d'actions propres de 532 K€,

Risque de change

Les résultats commerciaux et les investissements d'Artprice sont faits en euro afin d'être inclus dans les rapports financiers consolidés d'Artprice. Les taux de change (dollar-euro) peuvent être sujets à des fluctuations et évolutions qui pourraient avoir un effet négatif ou positif sur les recettes et la situation financière d'Artprice une fois exprimées en euro.

La société Artprice n'a pas encore conclu de compensation des risques de change pour leur contrôle.

L'exposition du groupe au risque de change porte essentiellement sur les opérations commerciales réalisées avec les Etats-Unis tant au niveau de la société Artprice que de la filiale américaine.

Au 30/06/2008	Devise 1 : USD	
Actif - C/C Artprice USA	265 KE	(Montant en USD : 418 930)
Passif	0 KE	

La part du chiffre d'affaires ainsi exposée aux variations Euro/USD est d'environ 30 % du chiffre d'affaires consolidé. Toutefois et compte tenu des modalités d'encaissement de ce chiffre d'affaires (paiement comptant), la position nette du Groupe est peu significative.

30% du CA est effectué en zone dollars mais encaissé et comptabilisé en euros.

Artprice, dans le cadre de vente d'information en ligne (constituant son principal chiffre d'affaires), définit une politique tarifaire avec une prévision d'un rapport d'un euro = 1.25 dollars.

Néanmoins, le marché d'Artprice étant principalement en Amérique du Nord, Artprice ne peut se permettre de recalculer ses tarifs dollars en fonction des fluctuations.

Les conséquences de la chute du dollar nous ont amenés sur les exercices précédents à revoir notre politique tarifaire et le type de devise proposés par pays. Nous avons donc étendu l'application de la devise euro à l'ensemble de notre clientèle internationale, excepté les USA et le Canada pour qui les transactions s'effectuent en dollar. Il est à noter que la chute du dollar n'a pas d'impact significatif sur le résultat d'exploitation de la société compte tenu que ce chiffre d'affaires est encaissé en euros.

Compte tenu de ce point, aucune couverture de change n'a été mise en place au sein de la société à ce jour.

Malgré la perte certaine que subit Artprice par la dépréciation du dollar, cette dernière possède des fournisseurs américains et peut, ainsi, compenser partiellement sa perte.

Les frais de la filiale Artprice INC sont payés à partir d'un compte devise en dollar. Les 1200 DNS sont payés à VERISIGN en dollar. Les opérations marketing aux USA, principal marché d'Artprice, sont elles-mêmes payées en compte devises dollars. De même, en Europe, certaines matières premières, comme la fourniture IP, sont négociées en dollar.

Risques actions

La société Artprice est exposée aux variations des cours de bourse concernant ses actions propres. A ce titre, une provision pour dépréciation est constatée sur la base des 20 derniers cours de bourse.

	30/06/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Portefeuille d'actions propres	732	732	732	732
Provisions	200			
Position nette globale	532	732	732	732

Au 30 juin 2008, la société détient 53 859 actions en auto-contrôle. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de la période.

Risques juridiques

Risque lié à l'application de la Directive Service donnant capacité à Artprice de pratiquer des enchères en ligne pour le compte de tiers et/ou son propre compte :

Artprice a lancé avec succès début 2005 sa place de marché normalisée. Le modèle de la place de marché normalisée d'Artprice (protégée au titre de la propriété intellectuelle) est désormais éprouvé et validé par le marché de l'Art. A ce titre, Artprice engage systématiquement des poursuites en contrefaçon et/ou en concurrence déloyale à l'encontre des tiers dont le comportement porte atteinte à sa place de marché normalisée.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le rapport d'activité 2005 du "Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques", l'offre sur Artprice était de 1,3 milliard d'euros d'œuvres d'art. Selon nos communiqués 2006, l'offre sur sa place de marché normalisée pour 2006 était de 2,7 milliards d'euros d'œuvres d'art. Elle a encore progressé de +63% en 2007, soit plus rapidement que le produit des ventes publiques mondiales de Fine Art, avec une offre de 4,32 milliards d'euros d'œuvres d'art avec un taux de vente de l'ordre du tiers sur lesquelles Artprice n'a pas été commissionné.

Ces trois années expérimentales ont donné à Artprice une expérience exceptionnelle en matière d'analyse du marché de l'art dématérialisé et normalisé sur Internet. A cette compétence unique s'ajoute le premier fichier clients mondial de collectionneurs et professionnels d'art déjà actifs sur Internet. En 2008, le projet Ad valorem rentre en phase finale.

Après avoir validé fin 2007 l'ensemble des process permettant d'intégrer les ventes aux enchères sur sa place de marché normalisée, Artprice confirme sa vocation à héberger et organiser des ventes aux enchères de Fine Art, Mobilier et Arts Décoratifs. Artprice est déjà sollicité par le biais de sa place de marché par de très nombreuses maisons de ventes. Afin de communiquer plus efficacement avec une vraie culture Internet, déjà plus d'une centaine de maisons de ventes mondiales communiquent directement sur la place de marché Artprice.

Artprice a mis au point l'infrastructure informatique permettant d'accueillir et d'héberger autant de ventes cataloguées, ou purement numériques, qu'il est possible de concevoir. Forte de ses propres salles machines et d'une bande passante quasi illimitée, d'une capacité de stockage de 300 To, Artprice dispose de tous les atouts pour offrir aux maisons de ventes leur migration intégrale sur Internet.

Artprice est donc prêt aux enchères en ligne conformément aux directives européennes (2006/123/CE sur les services votées le 12.12.06) sur la réforme des ventes aux enchères en Europe. Ce futur modèle économique ne peut être validé que si la France accepte de se conformer à la Directive 2006/123/CE sur les services votée le 12.12.06. Dans le cas peu vraisemblable, où la France n'obtempérerait pas, le Groupe Artprice se verrait donc dans l'obligation d'élire un domicile en dehors de la France probablement dans la zone UE où la majorité des pays européens ont adopté une législation favorable aux enchères en ligne pour les opérateurs tels qu'Artprice.

Il est prévu dans les futurs modèles économiques d'Artprice de devenir la plate-forme d'enchères en ligne de référence pour les 2900 Maisons de Ventes sur lesquelles Artprice sera commissionné. Artprice aura aussi capacité d'opérer pour son propre compte. Il peut exister un éventuel risque de Maisons de Ventes qui n'adoptent pas ce futur modèle économique et cesse leurs relations avec Artprice.

Pour information, Artprice note qu'au regard du rapport du Conseil des Ventes Volontaires de meubles aux enchères publiques intitulé "l'Autorité de régulation des ventes publiques en France", (14 août 2008,) édité par "La Documentation Française", ce dernier déclare dans ses conclusions en recommandation : "la directive service est un effet d'aubaine qu'on ne retrouvera pas de sitôt pour réformer en profondeur le régime de la loi de 2000" sur la première réforme des ventes aux enchères. Selon le Conseil des Ventes Volontaires, "ce serait une erreur de se borner à une transposition a minima, modifiant à la marge tel ou tel article de la loi de 2000 pour ne pas tomber sous le coup d'un "avis motivé" de la Commission pour infraction "manifeste", puis d'une condamnation par la CJCE"(page 47© CVV) .

Le Conseil des Ventes Volontaires soutient la nécessité de disposer "d'une industrie française des enchères", forte, capable de se battre à armes égales avec ses concurrents avec une vraie vision libérale.

Le régulateur s'appuie sur trois importantes contributions : la proposition de loi des MM Yann Gaillard et Philippe Marini, l'avis du Conseil Economique et Social de M. Pierre Simon et le rapport remis à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication par M. Martin Bethenod et souligne "l'opportunité exceptionnelle de la Présidence de l'Union Européenne par la France à partir du 1er juillet". Enfin, le Conseil des Ventes Volontaires "ne peut que constater qu'il a très tôt senti le vent de l'histoire qu'il porte à la modernité numérique".

Risques liés aux DNS (Domain Name Server), et marques, signes distinctifs, copyright et droits d'auteur .

La société Artprice est propriétaire de la marque semi-figurative Artprice dans les classes 16, 36 et 41. Cette marque déposée initialement à l'INPI le 25 février 1997 a été renouvelée le 13 février 2007, – Cette marque déposée initialement par Thierry EHRMANN a été cédée à la société Artprice.com en date du 27 mars 2000 (date enregistrement cession INPI).

Dans le cadre d'Artprice, l'utilisateur compose dans son navigateur www.artprice.com ou www.artprice.fr ou www.artprice.co.uk, ou l'un des 1200 autres DNS et ccTLDs (country code top-level domain).

L'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Industrielle) et ICANN (Internet Corporation for Assigned Names Number — entité américaine de droit privé à but non lucratif en charge de trouver des concurrents à Networks Solutions, de les sélectionner puis de les autoriser à enregistrer les noms de Domain en .com, .net ou .org) se sont contentées de recommandations.

A ce jour, la règle du « premier arrivé premier servi » demeure en vigueur pour les .com, .net, .org, .info, .biz et désormais la quasi-majorité des ccTLDs a été ouverte à un dépôt libre et non soumis à détention de marque.

Les Registrars ne prennent aucune position dans d'éventuels conflits pouvant naître entre un déposant et des tiers. Il existe donc un risque réel que des contrefacteurs ou parasites (droit de la concurrence) utilisent la notoriété d'Artprice.

La société Artprice exploite néanmoins régulièrement de manière mondiale les marques et DNS cités dans le prospectus afin qu'ils ne tombent pas en déchéance. Le caractère générique des DNS laisse supposer qu'ils ne portent pas atteinte aux droits d'un tiers.

Il existe néanmoins un risque de nullité de certains dépôts pour défaut de distinctivité. La protection au titre du droit « sui generis » de la banque de données Artprice et toutes les banques de données dérivées ne bénéficient que d'une protection européenne (96/9CE du parlement européen et du conseil du 11 mars 1996). La société Artprice possède près de 120 marques semi-figuratives 1200 DNS. En l'état actuel aucune législation supranationale ne s'est prononcée sur l'attribution des Domain Names. La majorité des DNS, dont entre autres Artprice.com, a pour « registrant » et « administrative contact » Thierry Ehrmann en qualité de titulaire des DNS. La société Artprice mène une politique draconienne de protection de ses banques de données (droit sui generis, droit du producteur ainsi que les droits d'auteur). La société Artprice assigne systématiquement pour contrefaçon, concurrence déloyale ou tentative d'intrusion dans le système informatique, tout tiers. Elle a, jusqu'à présent, eu gain de cause dans tous les litiges l'opposant à des tiers sur les chefs d'inculpation ci-dessus énumérés.

De nombreux documents commerciaux ou reportages de presse écrite et audiovisuelle comportent l'usage des droits de reproduction de « l'Esprit de la Salamandre » et/ou "Demeure du Chaos®" et/ou Abode of Chaos®.

La société Artprice a l'usufruit non exclusif de l'utilisation des œuvres «nutrisco et extinguo, l'Esprit de la Salamandre», décrite au contrat du 09/12/1999 et par avenant du 21/06/2005. Cet usufruit ne lui confère aucune propriété sur l'image des œuvres « l'Esprit de la Salamandre » et/ou "Demeure du Chaos®" et/ou Abode of Chaos®. Le groupe Serveur est le seul concessionnaire exclusif des droits de reproduction des 2 900 œuvres constituant "Demeure du Chaos®" et/ou Abode of Chaos® dont l'auteur principal est Thierry Ehrmann. Cette concession exclusive au profit de Groupe Serveur fait l'objet d'une convention réglementée avec le propriétaire des murs des bureaux d'Artprice, la SCI VHI. Elle prend fin au 31.12.08 et pourra être renouvelée pour une durée d'un an par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

La société Artprice, le Groupe Serveur, l'auteur principal et les auteurs des 2 900 œuvres monumentales la "Demeure du Chaos ®" ne pourraient en aucun cas voir leur responsabilité mise en jeu en cas de confusion du fait de journalistes et/ou de critiques d'art.

Le Groupe Serveur autorise Artprice dans des conditions précises à utiliser le droit de reproduction, avec l'obligation de légendier le copyright de groupe Serveur, de l'auteur principal, des auteurs et de respecter le droit au respect de leur œuvre au titre de l'article L.121-1 du CPI. Il faut préciser que la société Artprice a son siège social dans les mêmes

lieux que les œuvres monumentales, "la Demeure du Chaos®" lui faisant bénéficier ainsi des nombreux reportages de presse internationale écrite et audiovisuelle sur la "Demeure du Chaos®" /ou "Abode of Chaos®". Environ 1 100 reportages de presse internationale écrite et audiovisuelle sur la "Demeure du Chaos®" /ou "Abode of Chaos®" ont été recensés au 30 juin 2008.

La société Artprice a l'usufruit des commentaires d'auteurs (au titre de la loi du 11/03/1957) de Thierry Ehrmann sur le marché de l'art publiés dans la presse internationale. Thierry Ehrmann est aussi le principal créateur et auteur des nouveaux indices Artprice, de la place de marché normalisée, d'Artprice Images et d'Artprice Catalogs Library. Il définit personnellement l'organisation contextuelle de l'ensemble des banques de données du Groupe Artprice. Il est le créateur des visuels, logos et baseline du Groupe Artprice – Les logiciels du groupe Artprice sont produits avec ce dernier. La société Artprice a comme obligation de respecter le droit au respect des œuvres de Thierry Ehrmann au titre de l'article L121.1 du CPI et notamment de légender systématiquement l'auteur.

Au titre de l'article L121.1 du code de la propriété intellectuelle, la société Artprice reconnaît à l'auteur Thierry Ehrmann la jouissance du droit au respect de ses œuvres. Ce droit est attaché à sa personne, il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Il est transmissible à cause de mort aux héritiers de l'auteur.

Il est expressément convenu que les œuvres de l'esprit au titre de l'article 121-1 du CPI, telles que décrites intégralement au présent paragraphe ne font l'objet d'aucune rémunération sous quelle que forme que ce soit, entre la société Artprice et Thierry Ehrmann en sa qualité d'auteur.

La société Artprice a comme obligation vis-à-vis de Thierry Ehrmann de respecter le droit d'auteur tel que le définit le législateur tant pour ses œuvres originales que les œuvres de collaboration avec le Groupe Artprice.

Artprice concède chaque année plusieurs milliers de droits de reproduction, notamment avec de nombreux titres de presse écrite et média audiovisuel internationaux financiers et professionnels qui reprennent régulièrement les analyses et indices d'Artprice.

Cette concession est strictement limitée à la parution du journal ou à la diffusion audiovisuelle. Elle peut être gratuite, payante ou en échange valeur marchandise. Dans tous les cas, l'éditeur de presse écrite et audiovisuelle a l'obligation de légender chaque graphique, camembert et illustration avec copyright Artprice.com.

De même, toute citation, écrite ou sous forme audiovisuelle même partielle, de donnée, indice ou commentaire au titre du droit d'auteur, même dans une revue de presse, doit expressément citer Artprice comme l'auteur.

Risque lié à l'appel en garantie d'un tiers sur une ou des données erronées de Artprice

Artprice faisant payer ses données, des tiers en provenance du monde entier sont susceptibles de l'appeler en garantie en cas d'erreurs, d'omissions ou de mauvaise présentation des données.

La société Artprice précise dans ses conditions générales de vente de données, papier ou numérique qu'elle ne pourrait être tenue responsable d'erreurs, d'omissions ou de mauvaise présentation.

Risques liés aux différentes législations sur l'e-marketing

L'ensemble des envois e-marketing d'Artprice est à destination de clients internationaux (plus de 210 pays), lesdits clients étant passés dans les différentes banques de données d'Artprice ou ses propres moteurs de recherche. Ces clients reçoivent de l'information relative au marché de l'art (données économiques, économétriques, historiques, sociologiques et juridiques).

Artprice exerce une vigilance juridique sur toute forme d'émission électronique (email, fax, supports, transmission de données point à point).

Toutes les banques de données relatives aux clients d'Artprice (coordonnées physiques, électroniques, bancaires ...) font l'objet de nombreux dépôts à la CNIL, auprès du procureur délégué aux affaires télématiques, aux autorités de tutelle ainsi qu'à leurs homologues étrangers pour les filiales Américaine et Suisse.

Sur le plan technique :

Artprice a une cellule de veille juridique surveillant les différentes institutions paritaires ou représentatives de ses métiers.

Cette cellule analyse les avancées du législateur ou des organismes de législation ainsi que l'adaptation des directives communautaires et la définition de l'émission électronique.

Artprice a mis en place une chaîne de process permettant de désinscrire les clients et consommateurs s'étant inscrits sur ses moteurs de recherche ou banques de données en associant son service juridique, son déontologue et ses responsables informatiques.

Méthode de mise en œuvre désinscription :

Trois méthodes automatiques sont proposées en permanence sur chaque email envoyé :

- un lien cliquable
- si le lien échouait : une adresse à copier coller dans la fenêtre d'un explorateur qui permet de saisir à la main son email
- troisième méthode alternative : renvoyer le contenu de l'email à l'expéditeur.

Il est statistiquement peu probable que les trois méthodes aient échouées si tant est qu'elles aient été tentées.

D'autre part nous traitons toutes les demandes reçues directement : par l'intermédiaire des emails qui sont présents sur le site, par l'intermédiaire de email webmaster@, par fax, par téléphone, par courrier postal.

Risques liés au report ou refus de contrat B to B par Artprice au nom du droit de la concurrence

Artprice, dans le passé, actuellement et dans le futur, est susceptible de renoncer ou reporter des contrats importants pour la bonne marche de l'entreprise dans la mesure où ces contrats seraient susceptibles d'engendrer des poursuites en matière d'abus de position dominante ou d'entente.

Compte tenu de la pénétration d'Artprice, désormais dans des marchés de masse (Internet comporte désormais plus de 1,3 milliard de connectés), la politique de B to B n'est plus prioritaire, d'autant plus qu'elle génère des possibles contraintes juridiques (situation dominante) et des contraintes contractuelles (exemple : ne pas toucher la clientèle du distributeur).

Le B to B était indispensable au début de l'Internet grand public, où les contrats permettaient à Artprice de s'introduire dans des réseaux propriétaires (EDI).

Aujourd'hui, ces réseaux s'éteignent au profit d'une collectivité généralisée à Internet, l'exemple typique est les réseaux bancaires qui passent d'un schéma propriétaire à un schéma ouvert avec le protocole Internet.

Risques industriels et environnementaux

Risques liés aux logiciels ou produits licenciés par des tiers.

Comme décrit dans le paragraphe « risque informatique », la société Artprice est peu dépendante de logiciel ou produit licencié par des tiers, cette dernière développant tous ses applicatifs en interne. Le risque pourrait être sur les produits IBM, Sun, HP, Microsoft, Oracle, Dell, Cisco ...

Il n'existe pas manifestement de risque sur une société fournisseur d'Artprice dont le bilan économique dudit fournisseur serait susceptible de déposer le bilan.

Artprice a internalisé l'intégralité des process informatiques fondamentaux de son métier.

Risques liés aux évolutions technologiques

Internet, par sa croissance exponentielle et la convergence des médias (télécom, télévisions hertziennes et numériques, téléphones mobiles, GPRS / UMTS...), ne permet pas de définir le média qui dominera le marché de l'Internet. A ce titre la société Artprice est susceptible de modifier sa politique de R&D, marketing et commerciale, en fonction du ou des médias qui s'imposeront sur le marché de l'Internet.

En particulier, l'analyse des risques développée dans le prospectus du 21 janvier 2000 émettait les risques suivants : « une très grande partie du chiffre d'affaires prévisionnel est liée au développement de la technologie WAP / GPRS / UMTS qui est susceptible de prendre du retard dans son déploiement et/ou dans son acceptation par les opérateurs télécom et/ou l'adoption de ces technologies et formats par les professionnels et le grand public. A ce jour, aucun accord avec un opérateur GPRS / UMTS sur les modalités de rémunération n'a encore été signé par la société Artprice. Le retard colossal du GPRS / UMTS a impacté de manière très importante le C.A. d'Artprice.

Les évolutions rapides des technologies de transmission des données et leur imprévisibilité peuvent représenter un danger de non-compatibilité avec les options technologiques prises par une société qui base son développement sur Internet.

Risques liés à la mise en ligne des résultats par les Maisons de Ventes

Les maisons de ventes commencent à mettre leurs résultats et calendriers sur Internet. Ce phénomène peut constituer un danger pour l'activité de Artprice.

Dans un premier temps, la quasi-exhaustivité et consolidation mondiale des résultats de ventes d'Artprice donne une première valeur ajoutée.

D'autre part, les indices de Art Price Index prennent la relève pour se substituer aux données primaires.

La banque de données Artprice peut, grâce aux indices économétriques, valoriser de manière importante toutes ses données antérieures, la modélisation des indices Art Price Index ne font que s'affiner tant par le nombre de données que la durée sur laquelle elles s'inscrivent.

Un risque existe pour la société Artprice que des maisons de vente décident de créer une banque de données les fédérant pour concurrencer la société Artprice.

Néanmoins il existe une forte rivalité entre les maisons de ventes aux enchères, petites et grandes, sur leurs segments respectifs, ce qui peut constituer un frein à former un corps économique unique qui mettrait à disposition des ressources communes au sens d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) (Il existe près de 4 000 maisons de ventes aux enchères, de toutes tailles et de 40 nationalités). Ainsi, il devient alors difficile d'imaginer une banque de données commune à chacune des maisons de ventes aux enchères qui viendrait contribuer à enrichir quotidiennement avec ses résultats de vente cette base. De même, pour la production d'indices, « l'expérience controversée du Times Sotheby's Index permet de comprendre aisément que les maisons de ventes aux enchères en présence sur le marché de l'art semblent avoir une réelle difficulté à se fédérer ou imposer un quelconque indice quelle que soit leur taille » (rapport sénatorial sur le marché de l'art n°330/1999, Commission des Finances).

L'existence des livres de cotes internationaux depuis plus de 30 ans a toujours été considérée par les maisons de ventes aux enchères comme un atout plaidant en leur faveur. Leur unique préoccupation depuis 10 ans étant d'éviter la profusion d'une multitude de banques de données leur entraînant un surcroît de travail pour leurs études et une diminution de la crédibilité des prix.

Artprice a conclu un contrat avec l'ADAGP pour tout pays et tout droit de reproduction en contrepartie du règlement, par Artprice à l'ADAGP, de tous les droits d'auteur. Il existe, néanmoins, un risque potentiel de revendication de droit d'auteur des Maisons de ventes sur leurs catalogues de ventes aux enchères, alors que ces derniers ne sont pas des œuvres de l'esprit susceptibles de protection par le droit d'auteur, puisque, d'une part, ce sont de simples documents destinés à fournir au public une information au sujet de laquelle la maison de vente ne peut se permettre aucune liberté (décret n° 81-255 du 3 mars 1981 modifié le par décret n° 2001-650 du 19 juillet 2001, Guide Pratique, II, C) et, d'autre part, les Maisons de Ventes ont sciemment opté pour le régime de TVA à 19,6 % et non à 5,5 %, taux de TVA réduit réservé aux ouvrages transcrivant une œuvre de l'esprit (art. 278 bis, 6° du Code général des impôts et Bulletin officiel des impôts n° 82 du 12 mai 2005, § 12).

Les conflits qu'a connus Artprice au cours de ces années n'ont jamais abouti à un jugement sur le fond et n'ont jamais excédé une dizaine de Maisons de Ventes sur les 2900 avec lesquelles Artprice travaille depuis 20 ans. Ces prétentions à détenir un droit d'auteur sont extrêmement marginales et résultent le plus souvent de malentendu et/ou de manœuvres stratégiques.

Risques lié à l'émergence de données gratuites

La société Artprice considère comme un risque important l'émergence de bases de données gratuites sur les résultats de ventes aux enchères publiques d'œuvres d'art. Les différents modèles économiques de l'Internet sont totalement imprévisibles.

La société Artprice, en reprenant l'analyse des grandes agences d'informations primaires, considère comme hypothèse qu'une donnée est pertinente lorsque l'achat de cette dernière (entre 1 à 50 dollars pour connaître le prix ou les indices économétriques d'un artiste sur Artprice) peut permettre de réaliser une plus-value potentielle égale à au moins 50 fois l'achat de la donnée.

A contrario, l'achat de résultat d'un événement sportif ne permettrait pas d'escompter une pareille plus-value. Cette analyse de la pertinence de l'information permet d'établir un prix de vente comme valeur de référence.

Une partie des clients d'Artprice (officiers ministériels, compagnies d'assurances...) recherche une valeur incontestable ou une valeur vénale de l'œuvre d'art. A ce titre une donnée gratuite ne pourra leur permettre d'appeler en garantie le producteur de la banque de données gratuite sur Internet.

Risques de dépendance à l'égard des Maisons de Ventes aux enchères

La société Artprice émet le risque que des maisons de ventes aux enchères considèrent que leur contribution à la banque de données Artprice mérite rémunération où échange valeur marchandise.

Un travail relationnel est effectué de manière régulière avec toutes les maisons de vente qui voient manifestement en Artprice une agence d'information primaire impartiale dont les informations fiables sont servies en ligne avec une consolidation des données sur la quasi-intégralité de la profession.

L'analyse des courriers, échanges verbaux, écrits et visites au cours de ces 30 dernières années (de part les filiales d'Artprice créée en 1970 FVW France, 1975 Sound View Press - Usa) conforte la société Artprice dans la relation favorable qu'elle a bâtie avec les maisons de ventes aux enchères. Cette relation est basée principalement sur un service réciproque sans ambiguïté ni distinction particulière selon la taille de la maison de ventes aux enchères où cette dernière a pour charge d'envoyer son catalogue et ses résultats de ventes ; en réciprocité, la société Artprice effectue un travail de collecte, traitement, enrichissement, diffusion de ces données à travers le monde en allant dans le sens du marché de l'art où la transparence des prix ne peut se situer que dans la publication des résultats de ventes aux enchères d'art.

Risques liés à la collecte des résultats de ventes aux enchères en ligne par Artprice

L'émergence de nouvelles maisons de ventes aux enchères sur l'Internet pour des ventes aux enchères d'art amène Artprice à collecter et traiter leurs résultats selon les critères éditoriaux d'Artprice.

Un risque existe dans le postulat de bonne foi qu'Artprice leur accorde après examen par la rédaction. Les maisons de ventes aux enchères traditionnelles présentent des gages de déontologie et de pérennité supérieurs aux nouvelles maisons de ventes aux enchères en ligne. La société Artprice estime néanmoins qu'elle se doit de collecter cette information afin de restituer une image sincère du marché de l'art aux enchères.

Risques liés à la mise en place par Artprice des « Petites Annonces » et « Artprice store » constituant la place de marché normalisée de Fine Art.

La mise en place de ces deux nouveaux produits constituant la place de marché normalisée de Fine Art ne devrait pas augmenter les risques de contentieux intenté à l'encontre de la société Artprice par les titulaires des droits sur les œuvres objets d'une petite annonce sur le site d'Artprice. En effet, comme Artprice l'indique dans ses conditions générales d'utilisation des petites annonces, *"Le passage d'une petite annonce sur le service de petites annonces Artprice par un vendeur ou par un acheteur ne peut en aucun cas être interprété comme une garantie d'Artprice.com sur l'authenticité ou l'origine de l'œuvre d'art vendue.*

Artprice.com n'intervient pas dans les transactions entre acheteurs et vendeurs. De ce fait, elle n'exerce aucun contrôle sur la qualité, la sûreté ou la licéité des objets répertoriés, la véracité ou l'exactitude dans les annonces mises en ligne, la capacité des vendeurs à vendre lesdits biens ou services ni la capacité des acheteurs à payer lesdits biens ou services.

Artprice.com (ainsi que ses filiales et les sociétés du groupe, ses mandataires sociaux, dirigeants et salariés) est donc dégagée de toute responsabilité en cas de litige pour toute réclamation, et tout dommage présent ou futur, présumé ou non, constaté ou non, résultant de manière directe ou indirecte de votre petite annonce".

Les conditions générales d'utilisation des petites annonces ne créent aucun lien de subordination, de mandat, de société en participation, d'entreprise commune, de relations franchiseur/franchisé ou employeur/employé, entre Artprice.com et le vendeur et/ou acheteur. La responsabilité d'Artprice.com ne saurait être retenue du fait du contenu des sites vers lesquels peuvent pointer des liens hypertextes figurant sur son site.

Ainsi, bien que minime, la prise en compte du risque lié à la mise en place de ces deux nouveaux produits relève du seul principe de prudence de la part d'Artprice.

Risques liés à l'informatique d'Artprice

Salle machines

Artprice dispose de 2 salles blanches dont une principale entièrement sécurisée :

- Alimentation électrique ondulée, onduleurs redondant et groupe électrogène
- Climatisation redondante.

Risques intrusion

- Accès sécurisé, contrôlé par badge de l'ensemble des salles machines et bureaux
- Coffre ignifuge,
- 27 caméras numériques stockent en temps réel sur 7 jours l'intégralité des mouvements dans les zones critiques et les zones d'accès. Chaque zone d'accès est pilotée par des pylônes infrarouges, capteurs d'hyper fréquence et badges de sécurité hiérarchisés mémorisant les 7 derniers jours. Le stockage en banques de données des caméras numériques ainsi que le contrôle d'accès font l'objet d'un dépôt à la CNIL.

Risques incendie

La salle machines centrale possède des bombonnes de gaz FM 200 Cerberus groupe Siemens, qui déclenchent un gaz non toxique neutralisant toute forme de combustion.

Risques d'interruption des réseaux accédant à Internet

Artprice, dispose aujourd'hui d'une bande passante multi opérateurs, en BGP4 associant des fibres optiques propriétaires ainsi que des liaisons spécialisées en secours.

Les équipements réseaux nécessaires à l'usage de cette connexion, sont sécurisés, redondants ou disponibles en secours.

La capacité d'Artprice à basculer d'un opérateur à l'autre en cas d'indisponibilité temporaire, à gérer elle-même les différentes parties constituant son cœur de réseau, garantie les meilleures disponibilités du service.

La disponibilité de la connexion, ainsi que sa qualité sont surveillées en permanence par des administrateurs réseau dédiés.

La capacité actuelle permet d'encaisser les pointes de trafic souvent très élevées.

Risques d'interruption des réseaux de production

Le système de production est constitué d'un parc de centaines de machines et d'une trentaine de serveurs principaux, avec un SAN d'une capacité de 300 To.

Le rôle de ce réseau est d'alimenter en permanence et de manière protégée, les banques de données Artprice.

Ce réseau est lui même constitué de différentes zones, chacune de ces zones étant classifiée par niveau de sécurité, les accès aux différentes zones sont gérés par un firewall.

Risques sur les logiciels

Artprice développe elle-même ses logiciels en œuvre de collaboration en s'appuyant sur sa cellule développement. Les technologies utilisées varient en fonctions des objectifs à atteindre. Les logiciels développés sont des services web, banques de données et des applications de saisies Intranet fonctionnant sur des modèles client serveur. L'ensemble de ces logiciels (sources), banques de données et organisations contextuelles des données font l'objet de dépôts réguliers à l'APP/IDDN. Artprice fait aussi usage de logiciels originaux (APP/IDDN) développés par Groupe Serveur et Thierry Ehrmann dans le cadre d'une œuvre de collaboration.

La maîtrise complète des logiciels exploités permet, entre autres de surveiller en permanence la qualité du service fournis, d'être capable de corriger tout type de problème, matériel, logiciel dans un délai très court sans être tributaire de SSII ou d'infogérance. Les seuls contrats informatiques sont des contrats de maintenance de matériels sur site avec les délais d'intervention les plus courts selon les constructeurs.

Risques de pertes de données (Backup)

Les parties critiquent du système d'information (banques de données), ne pouvant pas souffrir de perte d'information, sont répliquées en temps réel sur différents serveurs.

Le système dans sa globalité fait l'objet de sauvegarde quotidienne, ces sauvegardes sont ensuite mises au coffre ignifugé sur place, et, par ailleurs, mises en coffre distant. Les deux salles machines sont dans des bâtiments différents à des niveaux distincts.

Chaque élément matériel ou logiciel est soit redondant, soit dispose d'un secours prêt à l'usage. Ceci garantit, en cas de sinistre, un redémarrage dans un temps minimum.

Risques de piratages des cartes bancaires

Le système de paiement utilisé actuellement est de type SSL (système de cryptage). Par sécurité la société Artprice ne fait pas transiter les numéros de carte de crédit par ses plates-formes technologiques.

De manière transparente, l'utilisateur d'Artprice, quelque soit sa nationalité, se voit proposer trois plates-formes :

Groupe ATOS, leader européen du paiement électronique, société française résidant dans la région lilloise.

Cybermut, plate forme électronique de paiement du Crédit Mutuel,

Paypal, leader américain de la banque électronique en ligne racheté par le Groupe E-Bay.

Dans cette configuration Artprice ne détenant jamais les coordonnées bancaires de ses clients ne peut être victime d'un détournement de ces dernières.

Risques de virus informatiques

Concernant les virus, l'intégralité des serveurs frontaux ouverts au public, les postes informatiques de production et les postes bureautique sont protégés par des logiciels anti-virus et remis à jour régulièrement.

Néanmoins, la société Artprice ne peut être tenue responsable d'actes de guerre, d'actes de guerre civile, de catastrophe naturelle, du fait du prince ou de fait exogène à la société Artprice et ses compétences.

Risques liés au personnel d'Artprice

La société Artprice ne peut garantir la pérennité du personnel. Bien que l'organisation interne d'Artprice soit très influencée par le concept d'équipe, il existe un degré de dépendance sur certains individus.

Thierry Ehrmann, Président Directeur Général doit être mentionné au premier rang. Ses 21 années d'expérience en tant qu'éditeur de banques de données et de connaissance de l'Internet et du marché de l'art sont des atouts fondamentaux pour Artprice ainsi que ses relations avec de nombreux acteurs du marché ainsi que les grands comptes d'Artprice.

Thierry Ehrmann est aussi sculpteur-plasticien depuis 25 ans et régulièrement inscrit aux sociétés de droit d'auteurs, ce qui lui permet d'avoir une très bonne connaissance de la communauté artistique, notamment auprès des artistes dans le cadre de la défense de leurs droits.

L'intervention de Thierry Ehrmann se situe également dans ses commentaires d'auteurs sur le marché de l'art publiés dans la presse internationale. Il est le principal créateur et auteur de la place de marché normalisée, des nouveaux indices, des visuels, logos et baseline du Groupe Artprice. Il définit l'organisation contextuelle des banques de données du Groupe Artprice. Il existe donc un fort degré de dépendance de par ses différentes interventions en qualité d'auteur et au titre de ses œuvres de l'esprit.

L'obligation d'Artprice vis à vis de Thierry EHRMANN, est notamment de respecter le droit moral des œuvres de l'esprit de Thierry EHRMANN qui est, conformément à l'article L 121-1 du CPI, attaché à sa personne, perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Il est transmissible à cause de mort aux héritiers de l'auteur.

De même, les logiciels du Groupe Artprice sont produits en œuvre de collaboration avec ce dernier, La société Artprice a comme obligation de respecter le droit au respect de l'œuvre au titre de l'article L121.1 du CPI. Enfin, Thierry Ehrmann possède depuis 10 ans une connaissance particulière des algorithmes de Google et de l'ingénierie des moteurs de recherche en général. Thierry Ehrmann co-développe avec Artprice des logiciels originaux liés aux accords contractuels entre Artprice et Google principalement pour Google Premium. Thierry Ehrmann organise personnellement la stratégie du groupe Artprice avec Google USA. La concentration de ce savoir entre les mains d'une seule personne est légitimée car elle entraîne des décisions de gestion que seules le Président a capacité de prendre, notamment de consacrer 50 % des ressources des salles machine à Google afin d'assurer une suprématie sur les concurrents dans le secteur dans lequel la société opère.

Il est toutefois important de préciser que la société Artprice détient sa marque et l'ensemble des DNS qui sont cités au prospectus d'introduction du 21 janvier 2000 dont Artprice.com. Elle possède naturellement l'actif de ses banques de données. De même, elle possède l'intégralité des éléments d'actif de toutes ses filiales et/ou éléments d'actif rachetés dans le cadre de sa croissance externe.

Dans l'hypothèse où Thierry EHRMANN souhaiterait à l'avenir que la société Artprice le rémunère en tant qu'auteur des œuvres de l'esprit dont elle a l'usufruit, la société Artprice ferait alors, une analyse et un comparatif entre le coût que cela engendrerait et l'apport (en terme de chiffre d'affaires, d'image ...) que cela représenterait pour la société.

D'autres positions stratégiques (informatique, marketing, technologie, process et customer service) sont occupées par un personnel hautement qualifié qui ne peut être remplacé rapidement notamment Nadège Ehrmann en sa qualité de Secrétaire Générale, responsable des process industriels normalisant les datas d'Artprice ; Josette Mey, Directrice du Marketing, responsable des relations auctioneers, grands comptes et journaux internationaux, et plus particulièrement sur la zone Amérique du Nord et Asie du Sud-Est ; Nabila Arify,

Directrice Administratif et Financier, responsable de la mise en place et du suivi de contrôles internes et ERP.

Risques liés au marché de l'art

Il est possible que le mouvement cyclique du marché de l'art se reflète aussi dans les résultats d'Artprice. En période de récession ou de déflation, Artprice est susceptible d'enregistrer moins de résultats de ventes, ayant pour conséquence une éventuelle chute des consultations payantes.

Risques géopolitique

Ce risque entre la France et les USA, s'il devait se concrétiser, se retrouverait dans les grandes institutions muséales, bibliothèques municipales et institutions fédérales. Les particuliers et les professionnels de l'art seraient plus faiblement affectés.

Risques liés à la non réalisation du modèle économique (liés aux nouvelles technologies de l'information) et au risque de chute de la valorisation qu'elle entraînerait

La société Artprice prévoit une augmentation importante des ventes dans les années à venir. Bien que le modèle économique de la société soit fondé sur des analyses de marchés approfondies, rien ne permet d'assurer que ces prévisions internes se révéleront exactes.

L'expérience de la société Artprice.com entre autres, sur le marché primaire est encore insuffisante pour pouvoir tirer des conclusions sur la durée nécessaire pour mettre en place cette activité. Si le succès escompté de la société n'est pas atteint dans un certain délai, cela pourrait avoir un effet néfaste sur la valeur des actions en bourse de la société, sur sa situation financière et ses profits.

Risques liés aux outils de mesure des consultations des sites web d'Artprice

La société Artprice ne peut garantir disposer d'outils fiables pour mesurer l'audience des pages consultées sur les différents sites web d'Artprice, tant avec ses propres outils de mesure que des outils de mesure de consultation en provenance de société tiers.

De plus, les modifications quotidiennes de l'arborescence ou des codes sources sur plus de 1200 sites web d'Artprice et des banques de données d'Artprice, modifient régulièrement la typologie des scripts de connexion.

Concernant le lectorat d'Artprice, défini comme une personne-membre ayant laissé son identité électronique et/ou physique avec son consentement pour recevoir une information spécifique qu'elle a elle-même programmée, la société Artprice applique principalement les règles et démarches de la presse écrite et audiovisuelle pour définir le nombre de membres ayant accès à cette information qualifiée. La société Artprice calcule donc une audience cumulée, une audience moyenne, un CPM, une durée de consultation par individu et définit ses propres GRP. Un écran Artprice est défini par l'identifiant, le mot de passe et/ou les cookies. La société Artprice, à partir de cet écran, reconstitue, selon ses propres méthodes, le nombre de membres ayant capacité à bénéficier de l'écran tel que défini dans le présent paragraphe. La société Artprice bâtit à partir des membres une structure d'audience et profil ainsi qu'une projection du nombre de membres total. L'ensemble de ces chiffres résultant des départements marketing et économétrie est propre à Artprice et ne fait pas l'objet d'une certification par un tiers.

A ce jour, aucune société de mesure d'audience ne s'est imposée comme référent dans le monde comme en Europe et en France.

De même, la société Artprice ne peut garantir une indexation optimisée sur les moteurs de recherche compte tenu des modifications constantes des modes d'indexations liées aux différents moteurs de recherche.

Risques liés au réseau Internet

Le réseau Internet par son protocole IP, ses différents acteurs dans le cadre de la mutualisation de la bande passante et l'absence de réseau propriétaire, représente un risque pour la société Artprice qui ne peut garantir la bonne diffusion de ses données à travers le réseau Internet.

Risques liés à la faillite ou à la liquidation judiciaire d'opérateurs télécom

Les dernières années ont démontré que les opérateurs télécom, notamment des opérateurs historiques et nationaux, sont susceptibles, de part de graves erreurs de gestion, d'entraîner leur mise en redressement judiciaire ou liquidation. Dans ce cas, ils sont susceptibles d'affecter gravement le réseau Internet, les infrastructures de transport numérique, les contrats passés avec des tiers, la relation client avec les usagers des banques de données.

Artprice est exposée à l'ensemble de ces risques tant par le transport de ses données, la gestion de ses classes C (DNS, ressources primaires) la rupture de la relation client, que d'éventuelles créances mobilisées sur lesdits opérateurs. Les risques décrits au présent paragraphe se sont bel et bien réalisés en Amérique du Nord, en Europe, sur des opérateurs télécom notoirement et nommément connus et étant cotés sur des marchés réglementés à fortes liquidités type premier marché/SRD.

Artprice a néanmoins pris une politique de multi-opérateurs permettant de mutualiser le risque lié à une faillite d'un opérateur Télécom.

4) INFORMATIONS DIVERSES :

4.1) PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES :

La société Artprice a pour actionnaire principal le Groupe Serveur.

Les transactions suivantes ont été réalisées avec le Groupe Serveur :

	30/06/2008	31/12/2007
Ventes de biens et services		
- Concession Internet	492	984
- Prestations Assistance Internet		
- Telematique	7	19
- Refacturation de frais	6	10
TOTAL	505	1 013
Achats de biens et services		
- Management fees	296	592
- Refacturation de frais	40	89
TOTAL	336	681

4.2) VIE SOCIALE

Effectif :

L'effectif moyen de la société Artprice.com depuis le début de l'exercice 2008 reste relativement semblable à celui constaté au 31 décembre 2007.

Représentation des salariés :

Il n'y a pas de représentation des salariés suite à une carence de candidature à l'occasion des élections des délégués du personnel qui ont eu lieu en juillet 2005,

Organisation du temps de travail :

En application des 35 heures depuis le 1^{er} janvier 2002. Les salariés non cadres et les cadres de 1^{ère} catégorie travaillent 37 heures par semaine et bénéficient, en contrepartie, d'un jour de RTT par mois, et les cadres 2^{ème} et 3^{ème} catégories font jusqu'à 38,5 heures par semaine et, en contrepartie, sont rémunérés à 115 % du salaire conventionnel et disposent de 12 jours de RTT par an.

Rémunération :

Quelques augmentations de salaire ont été faites suite, essentiellement, à l'augmentation du SMIC au 1^{er} mai 2008 et des salaires minimums conventionnels de la SYNTEC. Conformément aux dispositions de la SYNTEC, convention collective applicable au sein de la société, les salariés bénéficient d'une prime de vacances d'un montant au moins égal à 10 % de la masse globale des indemnités de congés payés de l'ensemble des salariés.

Hygiène et sécurité :

Les locaux sont aux normes en vigueur en matière de sécurité et d'hygiène (issues de secours, extincteurs, interdiction de fumer dans les locaux, entretien régulier des locaux...).

Groupe Serveur, actionnaire principal d'Artprice et Holding du groupe, veille, notamment, à ce que la sculpture monumentale « Overground », de plusieurs dizaines de tonnes, située au dessus des locaux où se trouvent les salariés d'Artprice, soit parfaitement sécurisée, ait toutes les certifications de sécurité nécessaires et que les travaux de préconisation demandés par les bureaux d'étude soient effectués. L'ensemble des études, préconisations et travaux ont été pris en charge exclusivement par Groupe Serveur conformément aux termes de la convention réglementée conclue avec le propriétaire des murs des bureaux d'Artprice, la SCI VHI.

Impact environnemental :

La société exerce une activité de prestataire de services qui n'a pas d'impact environnemental significatif

De même, ses consommations en eau et énergétique n'ont pas d'impact environnemental significatif. Ceci est d'autant plus vrai que, durant l'exercice, les efforts pour réduire leur consommation ont été poursuivis (éteindre les ordinateurs au lieu de les laisser en veille, utilisation d'ampoules à basse tension, éteindre les lumières durant les pauses déjeuner et le soir avant de quitter les locaux, baisser les radiateurs durant la nuit et les week-end ...)

La société n'a pas pris d'autres mesures particulières en matière environnementale depuis le début de l'exercice 2008.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2008

SOMMAIRE

COMPTES CONSOLIDES

NOTE SUR LES COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE IFRS

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE IFRS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES IFRS

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 : Faits caractéristiques

NOTE 2 : Méthodes d'évaluation et principes de consolidation

- 2-1) Principes généraux
- 2-2) Périmètre de consolidation
- 2-3) Impôts différés

NOTE 3 : Notes sur le bilan actif

- 3-1) Immobilisations
 - Tableau de l'actif immobilisé*
 - Tableau des amortissements*
- 3-2) Stocks
- 3-3) Echéances des créances consolidées
- 3-4) Valeurs mobilières de placement

NOTE 4 : Notes sur le bilan passif

- 4-1) Variations des capitaux propres consolidés
- 4-2) Provisions pour risques et charges
- 4-3) Echancier des dettes

NOTE 5 : Notes sur le compte de résultat

- 5-1) Charges de personnel et ventilation des effectifs
- 5-2) Résultat financier
- 5-3) Autres produits et charges opérationnels
- 5-4) Résultat par actions
- 5-5) Transactions avec les parties liées

NOTE 6 : Informations sectorielles

- 6-1) Produits des activités ordinaires par activité et zone géographique

NOTE 7 : Engagements hors bilan

- 7-1) Engagements reçus
- 7-2) Engagements donnés

NOTE 8 : Autres risques

- 8-1) Risque de taux et de change
 - 8.1.1 *Risque de change*
 - 8.1.2 *Risque de taux et de liquidités*
- 8-2) Risque actions

COMPTES CONSOLIDES

ACTIF	Note	30/06/2008	31/12/2007
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill			
Autres immobilisations incorporelles	3-1	8 104	8 093
Immobilisations corporelles	3-1	274	306
Immeubles de placement			
Participations entreprises associées			
Actifs financiers disponibles à la vente			
Autres actifs non-courants	3-3	47	47
Actifs d'impôts non courants			
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		8 425	8 446
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	3-2	362	380
Clients et comptes rattachés	3-3	3 574	2 896
Autres actifs courants	3-3	601	1 129
Actif d'impôt courant			
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat	3-4	554	301
Trésorerie et équivalent de trésorerie		78	100
Actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL ACTIFS COURANTS		5 169	4 807
TOTAL ACTIF		13 594	13 253

PASSIF	Note	30/06/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	4-1	6 385	6 349
Autres réserves	4-1	5 280	5 078
Résultat de l'exercice	4-1	330	171
Interêts minoritaires			
TOTAL CAPITAUX PROPRES		11 995	11 598
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières à long terme	4-3	10	40
Passif d'impôts non courants			
Provisions à long terme	4-2	31	45
Autres passifs non courants			
TOTAL PASSIF NON COURANTS		41	85
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	4-3	581	606
Emprunts à court terme	4-3	120	156
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme			
Passif d'impôt courants			
Provisions à court terme			
Autres passifs courants	4-3	857	808
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL PASSIF COURANTS		1 558	1 570
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		13 594	13 253

Groupe :	ARTPRICE.COM			
COMPTE DE RESULTAT IFRS - Par nature				
K EUR			Période :	30/06/2008

Rubriques	Note	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Produits des activités ordinaires	6-1	2 647	5 262	2 337
Achats consommés		(315)	(79)	(59)
Charges de personnel	5-1	(912)	(1 588)	(675)
Charges externes		(1 272)	(2 366)	(969)
Impôts et taxes		(44)	(73)	(37)
Dotations aux amortissements	3-1	(62)	(120)	(56)
Dotations aux provisions	4-2	(216)	(511)	(460)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis				
Autres produits et charges d'exploitation		472	429	475
Résultat opérationnel courant		298	953	556
Autres produits et charges opérationnels	5-3	44	(751)	(1 224)
Résultat opérationnel		342	203	(668)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5-2	16	27	20
Coût de l'endettement financier brut	5-2	(3)	(6)	(4)
Coût de l'endettement financier net		12	21	16
Autres produits et charges financiers	5-2	(25)	(49)	(13)
Charge d'impôt			(4)	(4)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence				
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		330	171	(669)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net		330	171	(669)
Part du groupe		330	171	(669)
Intérêts minoritaires				
Résultat net de base par action (en euros)	5-4	0,05166	0,02692	-0,10612
Résultat net dilué par action (en euros)		0,05166	0,02692	-0,10612

Groupe : ARTPRICE.COM				
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE - IFRS				
K EUR				
Période : 30/06/2008				
RUBRIQUES	Note	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Résultat net consolidé		330	171	-669
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions		-230	152	35
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur				
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés				
-/+ Autres produits et charges calculés				
-/+ Plus et moins-values de cession		9	14	
-/+ Profits et pertes de dilution				
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence				
- Dividendes (titres non consolidés)				
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		109	336	-633
+ Coût de l'endettement financier net		-9	-21	-5
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)			4	4
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		100	319	-635
- Impôts versé			-4	-4
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité		188	-2 132	-693
+/- Autres flux générés par l'activité				
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)		288	-1 817	-1 332
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-51	-123	-53
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles				
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)				
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)				
+/- Incidence des variations de périmètre				
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)				
+/- Variation des prêts et avances consentis			-42	-43
+ Subventions d'investissement reçues				
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement				
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		-51	-165	-96
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :				
- Versées par les actionnaires de la société mère		51	111	7
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées				
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options				
-/+ Rachats et reventes d'actions propres				
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :				
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées				
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts				
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-30	-71	-17
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		9	21	5
+/- Autres flux liés aux opérations de financement				
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)		30	62	-5
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)		0	-1	0
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H = (D + E + F + G)		267	-1 920	-1 432
TRESORERIE D'OUVERTURE (I)		245	2 165	2 165
TRESORERIE DE CLOTURE (J)		512	245	733
ECART : H - (J-I)		0	0	0

Groupe : ARTPRICE.COM

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS IFRS

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et Résultats Consolidés	Total Part Groupe	Total Capitaux Propres
AU 30/06/2007					
Capitaux propres 31/12/2006	6 297	16 422	(11 429)	11 290	11 290
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves	5	2		7	7
Paiements fondés sur des actions *					
Opérations sur titres auto-détenus					
Dividendes					
Résultat net de l'exercice			(669)	(669)	(669)
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (1)					
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2)					
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (3)			5	5	5
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)			5	5	5
Variation de périmètre					
Autres					
Capitaux propres 30/06/2007	6 302	16 424	(12 092)	10 633	10 633

AU 30/06/2008					
Capitaux propres 31/12/2007	6 349	16 480	(11 232)	11 598	11 598
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves	36	14		51	51
Paiements fondés sur des actions *					
Opérations sur titres auto-détenus					
Dividendes					
Résultat net de l'exercice			330	330	330
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (1)					
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2)					
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (3)			17	17	17
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)			17	17	17
Variation de périmètre					
Autres					
Ecart					
Capitaux propres clôture 30/06/2008	6 385	16 495	(10 885)	11 995	11 995

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2008

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire. La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2008. Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 août 2008.

NOTE 1 : Faits caractéristiques

L'exercice du premier semestre 2008 est marqué par une progression du résultat net de 93% par rapport au 31/12/2007.

Au 30/06/2008, Le Groupe Artprice progresse et dégage un résultat net de 330 KE contre 171 KE au 31/12/2007. Il est à noter que le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13% com paré au 30/06/2007, passant de 2 337 KE à 2 647 KE.

Ce résultat est obtenu alors que les dépenses importantes engagées au cours de l'exercice pour les lancements des deux nouvelles banques de données, Artprice Images(R) et Artprice Catalogs Library(R), ont été maintenues intégralement en charges (postes de charges de personnel et charges externes) et impactent donc les comptes de l'exercice 2008. Ces charges exceptionnelles, ayant permis de multiplier par un facteur 30 le volume des banques de données d'Artprice, prendront fin dans leur majorité sur l'exercice 2008.

Artprice, afin d'accroître sa masse d'abonnés, a lancé dès le début d'année 2008, en partenariat avec Paypal et les opérateurs bancaires, des abonnements mensuels à durée indéterminée. Cette option marketing améliore fortement les taux de renouvellement de ses clients. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2008 en croissance de 13% par rapport au premier semestre 2007 prend en compte le modèle de quasi-gratuité mis en place spécifiquement pour la place de marché normalisée afin d'absorber progressivement le marché mondial des ventes de gré à gré ainsi que l'impact de l'abonnement payé mensuellement.

Les capitaux propres s'améliorent à 11 995 KE. Ces résultats confirment la maîtrise des coûts d'exploitation. Artprice, en 11 ans, a mis en place l'ensemble des process industriels permettant de limiter l'effectif à une moyenne de 45 personnes pour un groupe où les charges, incluant Artprice Images (R) et Artprice Catalogs Library (R), demeurent inchangées jusqu'à 30 ME de CA. Artprice n'a aucun emprunt obligataire, une dette bancaire proche de zéro et dispose d'une trésorerie conséquente. Ces charges incluent le modèle de quasi-gratuité mis en place spécifiquement pour la place de marché normalisée afin d'absorber progressivement le marché mondial des ventes de gré à gré. Le modèle de la place de marché normalisée d'Artprice (protégée au titre de la propriété intellectuelle) est désormais éprouvé et validé par le marché de l'Art. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le rapport d'activité 2005 du "Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques", l'offre sur Artprice était de 1,3 milliard d'euros d'œuvres d'art. Selon nos communiqués 2006, l'offre sur sa place de marché normalisée pour 2006 était de 2,7 milliards d'euros d'œuvres d'art. Elle a encore progressé de +63% en 2007, soit plus rapidement que le produit des ventes publiques mondiales de Fine Art, avec une offre de 4,32 milliards d'euros d'œuvres d'art avec un taux de vente de l'ordre du tiers sur lesquelles Artprice n'a pas été commissionné.

NOTE 2 : Méthodes d'évaluation et principes de consolidation

2-1) Principes généraux

Le groupe ARTPRICE.COM a établi ses comptes consolidés semestriels au 30 juin 2008 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tels qu'adoptés par l'Union Européenne.

Le groupe ARTPRICE.COM a retenu les règles de présentation et d'information définies par la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Les comptes semestriels ont été établis sous une forme condensée en retenant une sélection de notes annexes aux états financiers. Ces comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2007.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2008 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

2-2) Périmètre de consolidation

Sociétés	Siège social	Date entrée périmètre	% de détention	Nature juridique	Méthode de consolidation
Artprice.com	St Romain au Mont d'Or	Société mère	Société mère	SA	IG
Artprice USA	Madison / USA	01/04/00	100	INC	IG
LSJE	St Romain au Mont d'Or	23/07/01	100	SARL	IG

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de la période.

2-3) Impôts différés

En complément des impôts exigibles sont comptabilisés des impôts différés qui reflètent les différences dans le temps entre les charges et les produits retenus pour l'établissement des états financiers consolidés, et ceux retenus pour le calcul des impôts sur les bénéfices des sociétés.

La méthode retenue est la méthode du report variable. Aucun impôt différé actif sur les pertes antérieures n'est comptabilisé du fait que leur récupération n'est pas jugée probable dans les deux ans à venir.

L'activation des dépenses liées à la banque de données n'a pas donné lieu à comptabilisation d'un impôt différé passif pour le motif suivant :

A la date de l'arrêté intermédiaire, le montant des déficits fiscaux reportables du groupe reste supérieur aux dépenses immobilisées.

Groupe (hors Artprice USA)	Montant des déficits fiscaux	Activation base de données
Cumulé au 31/12/2007	- 11 397	7 362
Résultat situation 30/06/2008 *	330	/
Restant à reporter	- 11 067	7 362

* par hypothèse, nonobstant les décalages temporaires d'imposition

NOTE 3 : Notes sur le bilan actif

3-1) Immobilisations

Les tableaux de variations des immobilisations et des amortissements figurent en pages suivantes.

Le détail des écarts d'acquisition et leur mode d'amortissement est présenté dans le tableau ci-dessous :

Ecart d'acquisition	Brut	Amortissements et provisions	Net
Sur titres Artprice.com Suisse	117	117	-
Sur titres Editions Van Wilder	469	469	-
TOTAL	586	586	-

Groupe :	ARTPRICE.COM	ACTIF IMMOBILISE	KEUR	30/06/2008
----------	---------------------	-------------------------	-------------	-------------------

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Cession	Variation Tx de change	Clôture
Ecarts d'acquisition	586				586
ECARTS D'ACQUISITION	586				586
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	808	12			820
Banque de données Artprice	7 362				7 362
Fonds commercial	890				890
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 060	12			9 072
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage	394			(8)	387
Autres immobilisations corporelles	889	39	10		919
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 284	39	10	(8)	1 305
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	47				47
Créances rattachées à des participations					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	47				47
TOTAL GENERAL	10 976	51	10	(8)	11 010

Groupe : ARTPRICE.COM	AMORTISSEMENTS	30/06/2008
	K EUR	

Rubriques	Ouverture	Reprises	Dotations	Variation Tx de change	Clôture
Ecart d'acquisition	586				586
ECARTS D'ACQUISITION	586				586
Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets et droits similaires Banque de données Artprice Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immo. incorporelles	578		1		579
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	578		1		579
Terrains Constructions Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	391 587	1	3 58	(8)	386 644
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	978	1	61	(8)	1 031
Amortissements Dérogatoires					
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Primes de remboursements des obligations					
PRIMES DE RBT DES OBLIGATIONS					
TOTAL GENERAL	2 141	1	62	(8)	2 195

Groupe : ARTPRICE.COM	PROVISIONS	30/06/2008
	K EUR	

Rubriques	Ouverture	Reprises	Dotations	Variation Tx de change	Clôture
Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets et droits similaires Banque de données Artprice Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immo. incorporelles	96 293				96 293
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	389				389
Terrains Constructions Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL GENERAL	389				389

Les fonds de commerce figurant à l'actif pour une valeur brute de 890 K€, et des provisions pour 293 K€ se ventilent comme suit :

Fonds de commerce	Brut	Provisions	Net
Argus du livre	694	139	555
Artprice.com	43	-	43
Le Serveur Judiciaire Européen	154	154	-
TOTAL	890	293	598

Les banques de données Artprice sont incluses dans les immobilisations incorporelles pour un montant de 7 362 K€. L'activation de ces banques de données est notamment issue de l'application de la norme IAS 38. Le montant brut de cette immobilisation n'a pas varié au cours de la période.

3-2) Stocks

	30-juin-08	31-déc-07
En-cours productions	10	0
Travaux en cours	0	0
Stock Livres	569	887
Provisions	-216	-506
Total stock net	362	381

3-3) Echéances des créances consolidées

CREANCES AU 30/06/2008	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	47	-	47
Créances clients et comptes rattachés	3 551	3 551	-
Clients douteux	60	60	-
Actif d'impôt différé	-	-	-
Autres créances	601	601	-
Provision sur compte client	- 37	- 37	-
Provision sur autres créances	-	-	-
TOTAL	4 222	4 175	47

Le poste client « Groupe Serveur » représente 91 % du total brut des créances clients.

3-4) Valeurs mobilières de placement

	Valeurs Brutes	Provisions
Sicav	554	0
Total	554	0

NOTE 4 : Notes sur le bilan passif

4-1) Variation des capitaux propres consolidés

A la date de l'arrêté intermédiaire, le capital social est composé de 6 385 265 actions de 1 Euro.

Au cours de la période, il a été procédé à l'émission de 36 115 actions correspondant à des levées de stock-options.

Le tableau de variation des capitaux propres figure en page 32.

En l'absence d'intérêts minoritaires, les capitaux propres correspondent à 100% des capitaux part du groupe.

4-2) Provisions pour risques et charges

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions pour risques	11		11	0
Provisions pour charges	33	0	3	31
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	45	0	14	31

4-3) Echancier des dettes

DETTES AU 30/06/2008	Montant brut	Moins d'un an	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans
Dettes auprès de établissements de crédit	10	10	-	-
Concours bancaires courants	120	120	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Avances et acomptes sur commandes	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	581	581	-	-
Dettes fiscales et sociales	836	836	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Autres dettes	21	21	-	-
TOTAL	1 568	1 568	-	-

NOTE 5 : Notes sur le compte de résultat

5-1) Charges de personnel et ventilation des effectifs

Ventilation	30/06/2008	31/12/2007
Dirigeant	1	1
Cadres	8	11
Employés	38	44
Effectif total	47	56
Effectif moyen	47	52

Les charges de personnel s'élèvent à 672 K€ de salaires et traitements, et 240 K€ de charges sociales.

5-2) Résultat financier

	30/06/2008	31/12/2007
Produits de trésorerie et d'équivalents	16	27
Coût de l'endettement financier brut	-4	-6
Coût de l'endettement financier net	12	21
Différences de change	-25	-49
Autres produits et charges financiers	-25	-49
RESULTAT FINANCIER	-12	-28

5-3) Autres produits et charges opérationnels

	30/06/2008	31/12/2007
Autres produits opérationnels	204	1 738
Autres charges opérationnelles	- 160	- 2 488
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	44	- 751

5-4) Résultat par actions

Le résultat de base par actions est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre d'actions ordinaires en circulation.

	30/06/2008	31/12/2007
Bénéfice	330	171
Nombre d'actions	6 385 265	6 349 150
Résultat de base par actions (en euros)	0,05166	0,02692

5-5) Transactions avec les parties liées

La société Artprice a pour actionnaire principal le Groupe Serveur.

Les transactions suivantes ont été réalisées avec le Groupe Serveur :

	30/06/2008	31/12/2007
Ventes de biens et services		
- Concession Internet	492	984
- Prestations Assistance Internet		
- Telematique	7	19
- Refacturation de frais	6	10
TOTAL	505	1 013
Achats de biens et services		
- Management fees	296	592
- Refacturation de frais	40	89
TOTAL	336	681

NOTE 6 : Informations sectorielles

6-1) Produits des activités ordinaires par activité et zone géographique

30/06/2008 CONSOLIDE par secteur d'activité	Union Européenne	EXPORT	TOTAL
Internet *	1 799	667	2 466
Edition	10	1	11
Télématique	9	0	9
Indices et autres prestations *	98	63	161
TOTAL CONSOLIDE	1 916	731	2 647

* Les transactions effectuées avec des parties liées sont identifiées au paragraphe 5.5.

31/12/2007 CONSOLIDE par secteur d'activité	Union Européenne	EXPORT	TOTAL
Internet *	3 658	1 387	5 045
Edition	61	4	65
Télématique	22	0	22
Indices et autres prestations *	130	0	130
TOTAL CONSOLIDE	3 871	1 391	5 262

NOTE 7 : Engagements hors bilan

7-1) Engagements reçus

- La société Art Auction Serveur a signé une promesse de vente à la SA Artprice.com des droits numériques de l'auteur Enriqué Mayer (livre de cote internationale) pour les années allant de 1963 à 1986 pour un montant de 152 KE.
Il n'existe pas de risque pouvant générer d'incidence comptable dans les livres d'Artprice dans la mesure où le montant de 152 KE ne deviendrait exigible que si la promesse était réellement levée par le bénéficiaire qui en deviendra alors propriétaire. A ce jour, la promesse n'a pas été levée.
- De nombreux documents commerciaux ou reportages de presse écrite et audiovisuelle comportent l'usage des droits de reproduction de « l'Esprit de la Salamandre » et/ou "Demeure du Chaos®"et/ou Abode of Chaos®.
La société Artprice a l'usufruit non exclusif de l'utilisation des œuvres «nutrisco et extinguo, l'Esprit de la Salamandre», décrite au contrat du 09/12/1999 et par avenant du 21/06/2005. Cet usufruit ne lui confère aucune propriété sur l'image des œuvres « l'Esprit de la Salamandre » et/ou "Demeure du Chaos®"et/ou Abode of Chaos®. Le groupe Serveur est le seul concessionnaire exclusif des droits de reproduction des 2 900 œuvres constituant "Demeure du Chaos®"et/ou Abode of Chaos® dont l'auteur principal est Thierry Ehrmann.

La société Artprice, le Groupe Serveur, l'auteur principal et les auteurs des 2 900 œuvres monumentales la "Demeure du Chaos ®" ne pourraient en aucun cas voir leur responsabilité mise en jeu en cas de confusion du fait de journalistes et/ou de critiques d'art.

Le Groupe Serveur autorise Artprice dans des conditions précises à utiliser le droit de reproduction, avec l'obligation de légènder le copyright de groupe Serveur, de l'auteur principal, des auteurs et de respecter le droit au respect de leur œuvre au titre de l'article L.121-1 du CPI. Il faut préciser que la société Artprice a son siège social dans les mêmes lieux que les œuvres monumentales, "la Demeure du Chaos®" lui faisant bénéficier ainsi des nombreux reportages de presse internationale écrite et audiovisuelle sur la "Demeure du Chaos®" /ou "Abode of Chaos®". Environ 1 100 reportages de presse internationale écrite et audiovisuelle sur la "Demeure du Chaos®" /ou "Abode of Chaos®" ont été recensés au 30 juin 2008.

La société Artprice a l'usufruit des commentaires d'auteurs (au titre de la loi du 11/03/1957) de Thierry Ehrmann sur le marché de l'art publiés dans la presse internationale. Thierry Ehrmann est aussi le principal créateur et auteur des nouveaux indices Artprice, de la place de marché normalisée, d'Artprice Images et d'Artprice Catalogs Library. Il définit personnellement l'organisation contextuelle de l'ensemble des banques de données du Groupe Artprice. Il est le créateur des visuels, logos et baseline du Groupe Artprice – Les logiciels du groupe Artprice sont produits avec ce dernier. La société Artprice a comme obligation de respecter le droit au respect des œuvres de Thierry Ehrmann au titre de l'article L121.1 du CPI et notamment de légènder systématiquement l'auteur.

Au titre de l'article L121.1 du code de la propriété intellectuelle, la société Artprice reconnaît à l'auteur Thierry Ehrmann la jouissance du droit au respect de ses œuvres. Ce droit est attaché à sa personne, il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Il est transmissible à cause de mort aux héritiers de l'auteur.

Il est expressément convenu que les œuvres de l'esprit au titre de l'article 121-1 du CPI, telles que décrites intégralement au présent paragraphe ne font l'objet d'aucune rémunération sous quelle que forme que ce soit, entre la société Artprice et Thierry Ehrmann en sa qualité d'auteur.

La société Artprice a comme obligation vis-à-vis de Thierry Ehrmann de respecter le droit d'auteur tel que le définit le législateur tant pour ses œuvres originales que les œuvres de collaboration avec le Groupe Artprice.

Artprice concède chaque année plusieurs milliers de droits de reproduction, notamment avec de nombreux titres de presse écrite et média audiovisuel internationaux financiers et professionnels qui reprennent régulièrement les analyses et indices d'Artprice.

Cette concession est strictement limitée à la parution du journal ou à la diffusion audiovisuelle. Elle peut être gratuite, payante ou en échange valeur marchandise. Dans tous les cas, l'éditeur de presse écrite et audiovisuelle a l'obligation de légèrer chaque graphique, camembert et illustration avec copyright Artprice.com.

De même, toute citation, écrite ou sous forme audiovisuelle même partielle, de donnée, indice ou commentaire au titre du droit d'auteur, même dans une revue de presse, doit expressément citer Artprice comme l'auteur.

7-2) Engagements donnés

- Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Groupe Serveur a consenti à Artprice des abandons de créances au cours des exercices antérieurs.

Au 30/06/2008, le montant cumulé des engagements relatifs à des clauses de retour à meilleure fortune s'élève à 1 545 K€.

Le retour à meilleure fortune est constitué par la réalisation, au cours des exercices clos à venir, à compter du 31 décembre 2005, d'un bénéfice net comptable ou d'une opération sur le capital permettant la reconstitution des capitaux propres à un niveau au moins égal au capital social. Par conséquent, il n'y a pas de risque particulier à ce que le montant des engagements ne devienne exigible immédiatement compte tenu des conditions à remplir.

- Emprunts

L'emprunt de 229 K€ pour financer l'achat du fonds de commerce LSJE est garanti par le nantissement des titres LSJE. Le solde de cet emprunt est de 16 K€ au 30/06/2008.

Conditions de remboursement anticipé :

Pendant toute la durée du prêt, à chacune des échéances de remboursement, l'emprunteur aura la faculté de rembourser de manière définitive par anticipation, partiellement ou totalement, les sommes dues au prêteur, moyennant une indemnité correspondant à 3 % du capital remboursé par anticipation. En cas de remboursement partiel, la fraction remboursée devra

être égal à 10 % du capital initial et les échéances ultérieures seront réduites en montant ou en nombre au choix de l'emprunteur. Un nouveau tableau d'amortissement sera remis à l'emprunteur.

- Baux commerciaux

Engagement de bail pour la location des locaux du siège social d'Artprice jusqu'au 31/12/2013 pour un loyer annuel de 55 944 euros hors charges locatives.

Engagement de bail précaire depuis le 02/01/2007 pour la location d'une salle d'archives. La durée maximale du contrat est de 2 ans soit jusqu'au 02/01/2009, pour un loyer annuel de 30 000 euros hors charges locatives.

Engagement de bail pour la location des locaux du siège sociale de la filiale le Serveur Judiciaire Européen jusqu'au 22/07/2010. Le montant du loyer annuel a été ramené à 540 euros hors charges locatives en raison d'une réduction de la surface louée et ce, depuis le 23/07/2004.

Les deux engagements de baux ci-dessus ne posent pas de risque particulier dans la mesure où les sociétés du groupe Artprice peuvent à tout moment résilier leur bail commercial pour choisir un autre site, au terme de chaque période triennale contractuelle.

NOTE 8 : Autres risques

8-1) Risque de taux et de change

8.1.1. Risque de change

Les résultats commerciaux et les investissements d'Artprice sont faits en euro afin d'être inclus dans les rapports financiers consolidés d'Artprice. Les taux de change (dollar-euro) peuvent être sujets à des fluctuations et évolutions qui pourraient avoir un effet négatif ou positif sur les recettes et la situation financière d'Artprice une fois exprimées en euro. La société Artprice n'a pas encore conclu de compensation des risques de change pour leur contrôle.

L'exposition du groupe au risque de change porte essentiellement sur les opérations commerciales réalisées avec les Etats-Unis tant au niveau de la société Artprice que de la filiale américaine.

La part du chiffre d'affaires ainsi exposée aux variations Euro/USD est d'environ 30% du chiffre d'affaires consolidé. Toutefois et compte tenu des modalités d'encaissement de ce chiffre d'affaires (paiement comptant), la position nette du Groupe est peu significative. 30 % du CA est ainsi effectué en zone dollars mais encaissé et comptabilisé en euros.

8.1.2. Risque de taux et de liquidités

- Recensement de l'ensemble des dettes par grandes catégories

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux fixe ou taux variable	Montant global des lignes	Echéances	Existence ou non des couvertures
Emprunt bancaire	Taux fixe 5,8 %	229 K€	01/11/2008	Nantissement de 4000 titres LSJE

La société n'a pas contracté d'autres demandes d'emprunts que celles mentionnées ci-dessus. Il n'existe pas de risques induits par les clauses de remboursement de prêt anticipé.

Les lignes de crédit à long terme ne font l'objet d'aucune clause de remboursement anticipée (ni covenant au bénéfice des banques).

Le solde de l'emprunt au 30 juin 2008, soit 16 K€ ne représente aucun risque de taux dans la mesure où il est en euro et à taux fixe.

En l'absence d'exposition aux risques de taux, il n'existe pas de couverture de taux ni de change.

8-2) Risque actions

La société Artprice est exposée aux variations des cours de bourse concernant ses actions propres. A ce titre, une provision pour dépréciation est constatée sur la base des 20 derniers cours de bourse. La position nette est ensuite retraitée en capitaux propres.

Valeurs mobilières de placement	Solde en K€ au 30/06/2008	Solde en K€ au 31/12/2007
Actions Artprice	732	732
Provisions VMP	200	/
Total	532	732

Au 30/06/2008, la société détient 53 859 actions en auto-contrôle. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de la période.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe Artprice, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Saint-Romain au Mont d'or, le 28 août 2008

Thierry EHRMANN
P.D.G. Artprice.com

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ARTPRICE.COM, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

A Villeurbanne et Saint Didier au Mont d'Or
Le 28 Août 2008
Les Commissaires aux Comptes

Bruno GENEVOIS

SOCIETE FIDUCIAIRE CENTREX
Régis VAN LIEFLAND